

enveloppe  
**recherche**

**propositions de programme pour l'année 2001**

Conseil ministériel de la recherche  
Mission de la recherche et de la technologie

**2**

## VOL. 2

### **2 Groupe de programmes n° 4 :**

*Création artistique et musicologie*

- 3 Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
- 17 Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)
- 23 Délégation aux arts plastiques

### **32 Groupe de programmes n° 5 :**

*Socio-économie de la culture, études et prospective*

- 33 Département des études et de la prospective (DAG)
- 52 Direction du livre et de la lecture

### **58 Groupe de programmes n° 6 :**

*Axes prioritaires et programmes transversaux*

- 59 Mission de la recherche et de la technologie
- 114 Institut National d'Historie de l'Art
- 118 Délégation générale à la langue française
- 124 Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine

### **141 Groupe de programmes n° 7 :**

*Recherche architecturale*

- 142 Direction de l'architecture et du patrimoine
- 151 *Liste des abréviations*

*(voir le volume 1 pour les autres groupes de programmes et l'introduction à la programmation 2001 )*

# **Création artistique et musicologie**

**groupe de programmes n° 4**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,  
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

## **DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

### **Activités de recherche en 2001**

La politique de soutien de la DMDTS à des activités de recherche s'inscrit dans une logique de complémentarité avec celles des grands organismes scientifiques (CNRS, Université). Dans les domaines qui la concernent, elle privilégie notamment les travaux entretenant un lien direct avec une activité de création artistique.

En matière de nouvelles technologies et d'informatique musicale en particulier, elle encourage des développements techniques visant à offrir aux créateurs de nouveaux outils pour la production et la diffusion musicales. L'action pérenne de la DMDTS dans ce domaine a permis de constituer sur le territoire français un réseau de centres de compétences offrant aux artistes l'expertise et le savoir-faire nécessaires à la production de très nombreux spectacles et installations multimédias.

Les grands axes de cette action prennent en compte progressivement la danse et les disciplines du théâtre.

Trois grands domaines d'activités sont à distinguer : les recherches en sciences et techniques appliquées à la création, les recherches en musicologie, les opérations de valorisation soutenu par la DMDTS.

a) - **Recherche en sciences et techniques** appliquées à la création.

#### **Les principaux centres de recherche sont les suivants :**

- ➔ ACROE (association pour la création et la recherche sur les outils d'expression) -INPG de Grenoble  
labellisée équipe d'accueil dans le cadre du contrat quadriennal 1999-2002.  
(voir fiche Titre VI correspondante)
- ➔ CEMAMu (Centre d'Etudes de Mathématique et Automatique Musicale)  
A la suite de l'évaluation de ce centre par le conseil scientifique, en 1998, une restructuration de cette association est en cours. Elle s'appuie sur un recentrage des activités de l'équipe sur le seul développement logiciel. Un partenariat en cours avec l'université de Bordeaux I va être renforcé en 2001.
- ➔ LAM (Laboratoire d'Acoustique Musicale). Université Paris 6, CNRS (UMR 7604)  
(voir fiche Titre VI correspondante)

#### **Centres de création et de diffusion ayant un département ou une activité de recherche :**

- ➔ GMEM - Centre National de Création Musicale - MARSEILLE  
association fondée en 1969  
recherches et développements  
outils de spatialisation ; instruments virtuels
- ➔ GRAME - Centre National de Création Musicale - LYON  
association fondée en 1982  
recherches et développements

le système temps-réel MidiShare ; l'environnement de composition musicale ELODY ; transmissions numériques pour les orgues

- ➔ **IMEB (ex-GMEB) - Centre National de Création Musicale - BOURGES**  
association fondée en 1970  
recherches et développements  
instruments de diffusion pour la musique électroacoustique (du Gmebaphone au Cybernéphone) ; instruments pour la pédagogie musicale (le Gmebogosse)
- ➔ **IRCAM (Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique) - PARIS**  
association fondée en 1976  
recherches et développements  
Parmi les activités de recherche de l'IRCAM, le programme soutenu spécifiquement par la DMDTS concerne des travaux portant sur le design sonore.  
(voir fiche Titre VI correspondante et le programme complet de recherche de l'IRCAM soutenu par la MRT)

#### **Autres centres soutenus pour leur activité de recherche :**

- ➔ **ITEMM - Institut technologique européen des métiers de la musique - LE MANS**  
association fondée en 1966  
convention avec le Secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation  
recherches et développements  
mécanique et acoustique des instruments de musique
- ➔ **SCRIME - Université de Bordeaux I - BORDEAUX**  
centre de recherche et de création créé conjointement avec le Conservatoire national de région de Bordeaux  
recherches et développements  
informatique musicale : analyse, synthèse et modélisation du son et de la musique  
(convention avec le CEMAMu)

**b) - Recherche en sciences humaines** appliquée à l'élaboration d'inventaires scientifiques, à l'édition critique, à la création et à la diffusion.

Les centres de recherche sur le patrimoine musical, soutenus par la DMDTS sont les suivants :

- ➔ **CMBV (Centre de musique baroque de Versailles) UMR 2162**  
l'atelier d'études et de recherche fait l'objet d'une convention CNRS/Culture/Université  
recherches  
musicologie baroque : base de données Philidor, éditions scientifiques  
convention du CMBV avec la région Lorraine sur le « Patrimoine musical Lorrain »  
concernant le dépouillement des archives départementales et municipales (Metz, Nancy) -  
le siège de cette mission est à l'Université Nancy II
- ➔ **CESR de Tours (Centre d'études supérieures de la Renaissance) UMR 6576**  
(convention CNRS/Culture/Université)  
recherches  
base de données Ricercar (liens avec RIDIM, Joconde)  
(voir fiche Titre VI correspondante)
- ➔ **IRPMF - (Institut de recherche sur le patrimoine musical en France) UMR/200**  
(convention CNRS/Culture/BNF)  
l'UMR est hébergée sur le site Richelieu de la BNF (département de la musique)

elle abrite le RISM (Répertoire international des sources musicales), patronné par l'AIBM. Identifié en tant que « pôle d'excellence pluridisciplinaire », le laboratoire est chargé de la validation des notices d'inventaire des fonds musicaux anciens (80.000 au total avec la BNF)  
(voir fiche Titre VI correspondante)

La DMDTS pilote avec la Direction des musées de France, le pré-inventaire des instruments de musique anciens qui associe le musée de la musique, le Musée des ATP (organologie, ethnomusicologie) et avec le Musée de l'Homme.

La DMDTS soutient également les inventaires suivants :

➔ RIDIM : Répertoire international d'iconographie musicale, qui associe les bases Joconde, Euterpe, RICERCAR.

➔ Inventaire des fonds manuscrits et imprimés 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle

25 catalogues sont publiés (28 volumes au total), 58.800 notices bibliographiques sont « numérisables » et intégrables dans la base Opaline-BNF.

➔ Inventaire des fonds d'opéra 19<sup>e</sup> siècle

le catalogue de l'Opéra de Vichy est publié (5 volumes + livrets)

Sont prévus en 2001 : l'Opéra-Comique, les opéras de Marseille, de Nantes (Théâtre Graslin) et de Rouen (Théâtre des arts).

### c) - Valorisation / diffusion de la recherche et édition scientifique

La DMDTS participe chaque année au financement de manifestations et ouvrages scientifiques visant à faire mieux connaître les activités de recherche associées aux disciplines artistiques qui la concernent. Avec les mêmes objectifs, elle soutient notamment quelques sociétés savantes oeuvrant pour le rayonnement et le développement de leur discipline :

SFA - Société française d'acoustique (groupe spécialisé d'acoustique musicale)

SFAM - Société française d'analyse musicale

SFE - Société française d'ethnomusicologie

SFIM - Société française d'informatique musicale

SFM - Société française de musicologie

### **Edition**

➔ Musica Gallica

soutien à l'édition musicale scientifique

Depuis sa création en 1993, Musica Gallica a aidé 15 éditeurs français pour la publication de 101 titres en 157 volumes du patrimoine musical français (pour 2000, 7 titres en 11 volumes à savoir : Lalande, Rameau, Debussy, Desmarest, Du Mont, Du Caurray)

### **Colloques**

Parmi les manifestations scientifiques ayant fait l'objet d'un soutien en 2000, on peut citer notamment :

- les Journées d'informatique musicale (organisées par l'ADERIM)
- des rencontres consacrées à « Meyerhold, la mise en scène dans le siècle » (CNRS)
- un colloque « Musique, art et technologie » (université Montpellier III)

#### **d) - Les activités en 2001**

En 2001, les orientations prioritaires de la DMDTS feront l'objet d'une réflexion d'ensemble. D'ores et déjà, les axes suivants se dégagent.

Dans le domaine du patrimoine musical, tout en assurant la poursuite des programmes d'inventaires scientifiques, avec une ouverture sur les fonds du 19<sup>e</sup> siècle (thématique lyrique), la DMDTS va initier un travail de réflexion avec le GRM (cf infra) et les autres centres de création pour définir le cadre d'une politique de conservation et de valorisation des archives sonores musicales du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **e) - Danse et théâtre**

En matière de danse et de théâtre, la DMDTS s'efforcera d'identifier des équipes scientifiques susceptibles d'apporter leur concours aux actions de recherche concertées à développer dans ces domaines, en liaison avec le CNRS et l'Université.

Deux projets sont d'ores et déjà à l'étude :

##### a) Interaction Danse/Musique

Un soutien à l'IRCAM est à l'étude avec un programme de recherche visant à mieux caractériser les besoins des chorégraphes en matière d'informatique :

- représentation et écriture chorégraphiques
- application, à terme, à l'interprétation chorégraphique

##### b) Répertoire national des arts du spectacle

En concertation avec le Département des arts du spectacle de la BnF, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, le Centre national du théâtre et le Comité d'histoire du ministère, la Direction du livre et de la lecture a lancé en 1998 un programme de recherche concernant le recensement national des sources et ressources des arts du spectacle. La BnF (département des arts du spectacle) en assure la mise en œuvre, sous l'autorité d'un comité de pilotage où sont représentées les différentes directions partenaires du projet. Les informations qui proviennent des régions Nord pas de Calais, Aquitaine, Alsace et Paris sont déjà intégrées dans une base de données accessible sur le réseau.

Une attention particulière sera apportée à la valorisation des travaux de recherche qui ont été soutenus tant dans le cadre de la politique patrimoniale que de celle concernant les applications des nouvelles technologies. En effet, à l'heure où le soutien de l'Etat en faveur des nouvelles formes de création se voit renforcé, l'expertise et le savoir-faire des centres de recherche et de création musicales est fortement sollicité par les créateurs.

Par ailleurs, comme les années précédentes, cette politique de valorisation de la recherche se traduira aussi par un soutien financier à plusieurs manifestations scientifiques nationales et internationales comme :

- le Congrès international de l'AIBM (50<sup>e</sup> anniversaire de l'AIBM-France), du 6 au 13 juillet 2001 à Périgueux.
- le Colloque sur « l'Opéra Comique à l'époque de Boieldieu (1775-1834) », Rouen 15, 16 et 17 mars 2001 organisé par le CRHIS-UPRESA 6064, (CNRS-Université de Rouen) et la

Société Française de musicologie. Organisateur : Michel Noiray - UMR 200/IRPMF/SFM, Patrick Taïeb, Université de Rouen GRHIS-UPRESA 6064, Société Française de Musicologie.

Enfin, dans le but de renforcer la cohérence de l'action de l'Etat en faveur de la recherche musicale, outre la poursuite du travail de mise en réseau des centres de recherche précités, les liens avec le GRM (Groupe de recherche musicale de l'INA) seront renforcés afin de mieux coordonner les activités dans les domaines suivants : esthétique et musicologie du XX<sup>e</sup> siècle ; développements d'outils informatiques pour la création sonore ; archives sonores des musiques électroacoustiques.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICES :**           **BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE (CAA1)**  
                              **BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE (EPA3)**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>(IRPMF/CMBV)</b>	<b>133 632 F</b>
<b>34 98 90</b>	<b>Fonctionnement</b>		
<b>31 90 90</b>	<b>Vacations</b>		
<b>36 60 95</b>	<b>Contrats BCRD</b>		
		<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98</b>	<b>Equipement</b> <b>Soutien de base</b> <b>Etudes</b>		
	<b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98</b>	<b>Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>		
	<b>Total</b>	<b>3 200 000 F</b>	<b>3 200 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>	<b>43.20</b>	<b>13 542 500 F</b>	<b>Recherche et valorisation</b>
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**Répartition prévisionnelle des crédits d'intervention  
de la DMDTS sur les dossiers intégrant des volets de recherche**

**pour l'année 2001**

**Chapitre 43.20 - Article 21**

Centre de musique baroque de Versailles	7 180 000 F
ACROE (compensation Titre VI)	450 000 F
CEMAMu	1 500 000 F
GMEM / GRAME / IMEB	1 100 000 F
SCRIME (Université Bordeaux I)	300 000 F
ITEMM	200 000 F
IRCAM (recherche en danse)	200 000 F
Société française d'analyse musicale	150 000 F
Société française d'informatique musicale	20 000 F
Société française d'ethnomusicologie	210 000 F
Société française de musicologie	200 000 F
Société française d'acoustique (GSAM)	100 000 F
Soutien à des colloques et publications divers	230 000 F
Association internationale des bibliothèques musicales	125 000 F
Musica Gallica	900 000 F
Bibliothèque internationale de musique contemporaine	40 000 F
Bibliothèque Gustav Malher	400 000 F
Appels d'offres (subventions et bourses)	
allocations individuelles de recherche	237 500 F
subventions	400 000 F
<b>TOTAL</b>	<b>13 542 500 F</b>

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,  
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

---

**SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- la synthèse multisensorielle par modèles physiques
- l'interaction instrumentale (interfaces gestuelles à retour d'effort)
- logiciels GENESIS et MIMESIS

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Association pour la Création et la Recherche sur les Outils d'Expression  
(ACROE)  
INPG / 46 Avenue Félix Viallet / 38031 Grenoble Cedex

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Institut national polytechnique de Grenoble  
collectivités territoriales (région, ville)

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch.66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>1 550 000 F ( + 450 000 F) (sur chap.43.20 art.21)</b>	<b>1 550 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- musicologie
- recherches sur la musique à la Renaissance
- constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français (Renaissance)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance  
(CESR)  
UMR 6576 du CNRS  
59 rue Néricault-Destouches / 37013 TOURS cedex

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Université Français Rabelais  
CNRS

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- design sonore
- simulation spatiale : poursuite du développement du spatialisateur
- modélisation acoustique des sources sonores
- acoustique prévisionnelle

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Institut de recherche et de coordination acoustique/musique  
(IRCAM)  
Centre Georges Pompidou  
1 place Igor-Stravinsky / 75004 PARIS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Différents contrats de recherche

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>1 000 000 F</b>	<b>1 000 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- musicologie
- organologie et iconographie musicale
- bases de données (dont RISM)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Institut de recherche sur le patrimoine musical en France  
(IRPMF)  
UMR 200 du CNRS  
BnF - département musique  
2, rue de Louvois / 75002 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CNRS  
BnF

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- acoustique musicale
- étude acoustique des instruments de musique
- perception des sons musicaux
- acoustique des lieux de diffusion

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoire d'acoustique musicale  
(LAM)  
UMR 7604  
11, rue de Lourmel / 75015 PARIS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CNRS  
Université Paris VI

**DUREE DU PROJET :**

Programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>250 000 F</b>	<b>250 000 F</b>

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE  
GEORGES POMPIDOU**



**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION  
ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)**

## INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)

### Recherche et développement en 2001

Cette première année du siècle qui s'ouvre marque une étape importante d'une évolution en cours des activités de recherche et de développement de l'Ircam. Son principal événement en est le démarrage simultané de plusieurs projets, financés dans le cadre de programmes européens et nationaux, visant le développement de nouvelles applications des technologies du son et de la musique dans la société de l'information. Cette mise en place s'effectue à une échelle sans précédent à l'Ircam, puisqu'elle doit se traduire notamment par le recrutement d'une quinzaine de nouveaux collaborateurs au sein de son département scientifique.

Ainsi, les projets *Cuidado* (IST-1999-20194) et *Ecrins*, coordonnés par l'Ircam respectivement dans le cadre des programmes européen sur la société de l'information (IST) et sur la recherche multimédia nationale (Priamm), ont pour objectif commun l'élaboration de descripteurs de contenus musicaux et sonores. Dans la continuité du programme *Studio en ligne*, ces travaux débouchent sur la mise en œuvre de bases de données accessibles en ligne et sur la conception d'interfaces de consultation de haut niveau fondées sur des procédures de recherche par contenu. *Ecrins* vise plus particulièrement les systèmes de gestion d'échantillons sonores pour les professionnels du son. Comportant également une forte composante de recherche consacrée à la description de contenus musicaux et sonores, *Cuidado* a pour but la réalisation de deux applications pilotes, respectivement orientées autour de bases de données d'extraits musicaux (Music Browser) et d'échantillons (Sound Palette). Dans un domaine proche, il est également prévu la réalisation par l'équipe Analyse/synthèse d'un contrat de recherche externe pour le compte de France Telecom R&D, utilisant cette fois des descripteurs pour spécifier des procédures de synthèse et de traitement sonores. L'ensemble de ces projets fortement convergents constitue un cadre, fédérateur des compétences pluridisciplinaires réunies à l'Ircam, propice au développement d'une expertise de pointe dans le domaine encore relativement inexploré de la description des contenus sonores. Ce thème est au cœur des efforts actuels de normalisation dans le cadre des comités MPEG-7, au sein desquels l'Ircam est appelé à poursuivre autant que possible une contribution déjà très active. *Ecrins* et *Cuidado*, dans la lignée de *Studio en ligne*, comportent aussi un important volet technologique sur le développement de bases de données sonores en ligne et fournissent à l'Ircam les moyens d'inscrire durablement la réalisation de nouvelles applications sur ce thème au service de ses différents secteurs d'activité. La mise en place de ces projets coïncide également avec celle de la " boucle des contenus ", nouveau réseau parisien à haut débit, coordonné par le GIP Renater à la demande des ministères de l'éducation nationale et de la culture. Son objectif est de promouvoir le développement de nouveaux services pédagogiques en ligne, en fournissant à un ensemble d'institutions culturelles, dont l'Ircam, un important débit sortant vers l'Internet.

Dans un domaine proche, il convient également de mentionner le démarrage du projet Radio.thém (programme national RNRT), réalisé par les équipes Perception et cognition musicales et Design sonore en collaboration avec Radio France et Hyptique, en vue de la constitution d'une radio thématique en ligne. Ce projet vient compléter un ensemble de travaux de valorisation sur l'évaluation perceptive de la qualité sonore dans différents secteurs industriels coordonnés par les deux équipes.

L'équipe Acoustique des salles est aussi particulièrement concernée par ces nouveaux chantiers qui vont constituer une part importante de son activité : elle doit participer à la réalisation de trois projets européens faisant appel à des techniques de spatialisation. Ainsi, *Listen* (IST-1999-20646) vise la constitution d'un système de réalité augmentée destiné à des expositions muséographiques ou industrielles, reposant sur la diffusion de scènes sonores interactives au moyen de casques individuels dont la position et l'orientation sont prises en compte en temps réel. *Carrouso* (IST-1999-20993) traite des différents aspects de la télétransmission numérique d'une scène sonore tridimensionnelle, par exemple à l'occasion de la diffusion en direct d'un concert : captation, codage, transmission et restitution multiphonique. *Rimm* (IST-1999-21022), réalisé en collaboration avec l'équipe Systèmes temps réel, a pour but la production d'une œuvre multimédia interactive reposant sur le système « *jMax* », faisant appel à des techniques de spatialisation, de traitement sonore et de synthèse d'image.

Cet ensemble d'actions démontre une implication plus forte que jamais de l'Ircam dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). Suite à la création récente d'un nouveau département scientifique au CNRS sur ce thème, l'expertise spécifique développée par l'Ircam relativement aux sciences et technologies du son et de la musique lui permettra de jouer pleinement son rôle, par le biais de l'UMR Ircam-CNRS, dans cette nouvelle structure. Ce renforcement des liens avec les institutions de la recherche et de l'enseignement supérieur est également entrepris avec l'université Paris 6 et l'école Sup Télécom dans le cadre de l'organisation du DEA Atiam et de la participation de l'Ircam aux écoles doctorales concernées.

L'importance des nouveaux projets européens, conçus en phase avec les attentes de la société par rapport aux technologies, ne doit cependant pas occulter l'essentiel de la mission de l'Ircam autour de la création contemporaine. L'équilibre actuel des recherches et développements est en effet susceptible de s'en trouver modifié, suivant une tendance manifestement irréversible selon laquelle le poids des activités traditionnellement subventionnées diminuerait progressivement au profit d'un financement externe croissant, au service d'une demande sociale et économique plus forte. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces évolutions dans le cadre d'une réflexion stratégique intégrant toutes les dimensions de cette nouvelle situation et les articulant à un fondement identitaire réaffirmé et réactualisé autour des liens réciproques unissant recherche et création musicale. L'organisation, les 16 et 17 novembre 2000 du séminaire interne " Prospective R&D 2000 " répond à ce besoin.

L'évolution des projets de développement d'applications musicales, dans toute la diversité des approches esthétiques qu'ils permettent, rend bien compte de cette importance donnée aux activités contribuant directement à la création. Il est ainsi prévu la mise à disposition, très attendue, d'une nouvelle version d'« Audiosculpt » plus ouverte, et d'un aboutissement de l'environnement « Diphone » intégrant des fonctions essentielles telles que la segmentation automatique ou la gestion des enveloppes spectrales et du bruit. Dans le domaine du temps réel, après finalisation d'une nouvelle version de « *jMax* » sous PC/Linux destinée à remplacer les stations de production, l'effort portera sur le nouveau système MacOSX d'Apple et sur de nouvelles applications musicales comme le suivi de partition, la synthèse Psola ou par modélisation physique.

L'arrivée à maturité de l'environnement d'aide à la composition « OpenMusic » s'étant

confirmée en 2000, avec notamment la réalisation de nouvelles libraires de contrôle de la synthèse, il y aura place pour des travaux plus fondamentaux, effectués en particulier dans le cadre de thèses, portant sur la structuration des contenus musicaux ou la programmation par contraintes. Après d'importants développements entrepris en 2000 sur « Modalys » visant à rationaliser le noyau existant et à proposer de nouvelles possibilités de contrôle musical avec « OpenMusic », de nouveaux objets et interactions seront proposés. Quant aux développements autour du Spatialisateur, il bénéficieront des différents projets de valorisation mentionnés plus haut.

Le développement d'applications musicales n'est pas la seule modalité possible d'articulation entre recherche et création, comme en atteste l'originale collaboration associant Steve McAdams et le compositeur Roger Reynolds, devant aboutir au cours du festival Agora sous la forme de concerts-ateliers et d'un colloque. Ce projet prévoit en effet d'associer des études perceptives aux différentes étapes du processus de composition, jusqu'à l'exécution de la pièce en concert, au cours de laquelle sera menée une vaste expérience visant à mesurer en temps réel les réactions de l'auditoire. A cet événement sera associé un colloque, autour de la question de la perception de la forme dans le temps, envisagée du point de vue des sciences cognitives dans son étendue à différentes disciplines artistiques.

La réalisation des activités de recherche et de développement suivra l'organisation thématique mise en place depuis plusieurs années, selon les projets suivants :

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel

**FICHE DE SYNTHESE**

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU**

**SERVICE : IRCAM**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90</b> <b>Fonctionnement</b> <b>34 98 90</b> <b>Fonctionnement</b> <b>31 90 90</b> <b>Vacations</b> <b>36 60 95</b> <b>Contrats BCRD</b>		
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98</b> <b>Equipement</b> <b>Soutien de base</b> <b>Etudes</b> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>		
<b>Titre VI : 66 98</b> <b>Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	<b>4 160 000 F</b>	<b>4 160 000 F</b>
	<b>4 160 000 F</b>	<b>4 160 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>		<b>5 150 071,89 F</b>	<b>Subvention CGP</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU**

**SERVICE : IRCAM**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Soutien de programmes de l'IRCAM et du DEA Atiam

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
  
- DEA Atiam

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>4 160 000 F</b>	<b>4 160 000 F</b>

## **DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

## DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

### Activités de recherche en 2001

Depuis 1999, la DAP affirme sa volonté de développer fortement la recherche. Elle a créé une mission de prospective associant l'ensemble de ses services, départements et inspections, dans les trois domaines de la recherche, de l'audiovisuel et de la création technologique. Dans son nouvel organigramme, elle a créé un bureau de la recherche et de l'innovation au sein du département des enseignements, de la recherche et de l'innovation favorisant ainsi la structuration de programmes de recherche en collaboration avec les écoles d'art. Elle va mettre en place un nouveau conseil scientifique, nouveau dans ses missions et dans sa composition, qui sera, pour les services, une instance de proposition et d'expertise.

En 2000, les services ont défini la politique de recherche avec des priorités pour les trois années à venir, en termes d'objectifs généraux et en termes de programmes thématiques :

En termes d'objectifs, la DAP se fixe de :

- développer une réflexion avec les partenaires en art contemporain, sur les mutations culturelles, technologiques et juridiques, sur la démocratisation de l'art et sur les formations nécessaires pour appréhender de façon critique les nouveaux dispositifs de diffusion des images et de l'information,
- évaluer les conditions de diffusion et de réception des oeuvres d'art contemporain et notamment celles qui relèvent des champs d'intervention de la DAP (soutiens à la création, commandes publiques..)
- analyser et suivre les procédures d'aide à la décision mises en œuvre dans les différents actes impliquant la DAP, commissions d'achats d'oeuvres, commissions d'attribution d'aides, instances de reconnaissance professionnelle, jurys de diplômes d'écoles d'art....
- construire un corpus de connaissances sur les professions et les professionnels de l'art contemporain, dans ses multiples composantes, de la formation, de la diffusion et de l'expertise.

En termes de programmes, cinq thématiques ont été retenues :

- L'art contemporain (formation, création, diffusion) et les mutations technologiques
- La sensibilisation et l'éducation artistique
- L'art et la ville
- Evaluation des pratiques plastiques
- Les politiques territoriales et les processus de décision.

Deux de ces thèmes, "l'éducation artistique et l'art contemporain" et "les critères d'évaluation des pratiques plastiques (le cas des jurys d'écoles d'art)" ont donné lieu à des premières recherches en l'an 2000.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION : DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>	<b>(ENSBA)</b>	<b>25 056 F</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI :</b> <b>Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <b>Opération nationale AMS/C14</b>  <b>Total</b>	<b>500 000 F</b>  <b>500 000 F</b>	<b>500 000 F</b>  <b>500 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**L'art contemporain et les mutations technologiques**

1. Influences des mutations technologiques sur l'enseignement artistique supérieur.

Une réflexion est en cours sur l'apport des technologies numériques à l'enseignement supérieur artistique, en particulier sur les modifications introduites dans les cursus d'enseignement et dans la conception de nouveaux outils et de nouvelles démarches pédagogiques (Ecole de Cergy-Pontoise).

La mise en réseau haut débit des premières écoles d'art prévue début 2001, sera accompagnée d'une recherche sur les usages de ces réseaux que développeront progressivement les étudiants et les enseignants.

2. Evolution de la présentation de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia (art en ligne...)

Dans ce programme, les recherches porteront sur l'impact des nouveaux outils de création et de diffusion sur les oeuvres et sur leurs modalités de diffusion et de réception.

Elles analyseront les nouveaux espaces de diffusion, qu'il s'agisse de la transformation de l'architecture des lieux d'exposition, ou de la création d'espaces sur le Web.

Elles s'interrogeront sur les compétences nouvelles requises pour la conception, la réalisation et la maintenance de ces espaces. Elles étudieront l'impact économique et les implications juridiques liés à ces nouveaux modes de diffusion.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET : programme pluri-annuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**La sensibilisation et l'éducation artistique.** (2<sup>ème</sup> année)

Les structures d'art contemporain (FRAC, Centres d'art, écoles d'art) assurent une mission d'éducation artistique. Sous les activités multiples qu'elles développent, quels sont les enjeux qu'elles poursuivent, quels sont leurs modèles d'action si on les confronte aux autres modèles d'éducation artistique ?

L'art contemporain étant en train de se faire, n'est-ce pas le rendre patrimonial que de lui appliquer les méthodes qui relèvent de la médiation ? Quelles sont et pourraient être les spécificités d'une éducation artistique dès lors qu'elle se fait dans un centre d'art ou un FRAC ? Par ailleurs, l'art contemporain possède ses écoles, ses enseignements qui mettent en œuvre une pédagogie. Celle-ci peut-elle être transférée du côté de ceux qui ne se veulent pas artistes ? Trouve-t-on dans cet apprentissage de quoi construire un contenu pour l'éducation artistique ?

**Méthodologie**

En 2000, quatre chercheurs en thèse ont été financés pour intervenir sur des terrains animés par des professionnels de la médiation artistique auxquels ils apportent un cadre conceptuel d'analyse de leurs pratiques. Les thèmes sont :

- « Interrogation sur les conditions, la valeur et les enjeux des projets de médiation et de sensibilisation des publics à la question de l'art contemporain » (université de Paris 1)
- « Les conditions d'une éducation artistique dans les centres d'art » (université de Rennes 2)
- « Les modalités de la présence de l'artiste dans la médiation de l'art contemporain » (université d'Avignon)
- « Les procédures d'éducation artistique en milieu muséal » (université d'Avignon)

Ces travaux, dont les résultats seront remis à la fin de l'année universitaire 2000-2001, feront l'objet de réunions intermédiaires de recherche. Au deuxième semestre 2001, sera organisé un séminaire de mise en commun de ces résultats.

Dans le prolongement des recherches de 2000, quatre nouvelles thèses seront soutenues sur de nouveaux terrains et notamment celui des formations expérimentales des plasticiens-intervenants, mises en place cette année par la DAP dans quatre centres (Amiens, Bourges, Marseille et Strasbourg).

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** A déterminer

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** Fondation de France, INRP

**DUREE DU PROJET :** programme pluri-annuel

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**L'art contemporain et la ville**

Les oeuvres d'art dans l'espace urbain

La recherche portera sur la conception des oeuvres, leur adaptation à l'espace urbain dans sa diversité, leur appropriation par les habitants, leurs devenir esthétiques et sociaux.

Elle aura pour objets les oeuvres de la commande publique, le 1%, le mobilier urbain, la signalétique (en particulier des entrées de ville). Elle s'intéressera, en amont de l'installation des oeuvres, à la phase de création avec l'analyse des relations entre les artistes, les architectes, les urbanistes, les collectivités et, en aval, à la phase de vie publique des oeuvres, avec l'histoire de leur réception par les habitants, avec les questions de prévention, de maintenance, de restauration et de responsabilité des maîtres d'ouvrage vis à vis du droit des artistes.

Ces recherches seront proposées pour une collaboration aux services du Ministère : la DAPA, les laboratoires de recherche, les comités du conseil ministériel de la recherche.

Le Ministère du tourisme (Agence Française d'Ingénierie du Tourisme - AFIT) concerné par les "demandes qualités" dans l'accueil des touristes, s'est déjà engagé dans une collaboration avec la DAP pour monter une recherche sur la signalétique.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :** programme pluri-annuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		A définir	

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**L'art contemporain et la ville**

Centres-villes et collectifs d'artistes

La restructuration des centres villes est toujours en même temps une restructuration du tissu social et depuis longtemps les équipements culturels participent de ces restructurations. Aujourd'hui, le principe de lier revitalisation sociale, économique et culturelle est pris en compte par des aménageurs privés et des promoteurs immobiliers. Un nouveau partenariat est en train de se mettre en place en articulant davantage intervention publique et intervention privée. La participation des habitants à ce processus se renforce (exemple Le Plateau à Paris). Les artistes, souvent coordonnés en collectifs, cherchent à prendre une part plus active dans ces démarches par un travail d'action culturelle et artistique de proximité. Les promoteurs inscrivent dans leurs projets la présence d'artistes.

L'observation et l'analyse des démarches tant des artistes pour s'inscrire dans de tels programmes que des promoteurs immobiliers pour attirer des artistes (programmes de construction d'ateliers d'artistes plasticiens ou, de façon plus éphémère, appel à des interventions d'artistes plasticiens pour initier la revitalisation de quartiers délaissés) reste à faire.

L'ambivalence de ces démarches doit les proposer à un travail critique qui permette de dégager les enjeux propres à chacun, mais aussi d'étudier les conditions susceptibles de favoriser une véritable rencontre entre artistes, aménageurs et habitants.

Cette recherche sera proposée au programme interministériel sur la ville animé par la MRT.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET :** programme pluri-annuel

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Critères d'évaluation des pratiques plastiques**

La DAP a engagé en 2000 un programme de recherche sur les critères d'évaluation des pratiques plastiques utilisés par les instances collectives (jurys de diplômes, commissions d'achat d'œuvre d'art, reconnaissance professionnelle des artistes, commissions d'attribution d'aides...). L'objectif de ce programme est de repérer les critères d'évaluation utilisés, de les reformuler et, si besoin est, de faire évoluer les procédures propres à chaque collectif d'évaluation dans une volonté de politique publique adaptée et transparente.

La première recherche de ce programme, engagée en 2000, a analysé les critères d'évaluation des jurys de diplômes d'écoles d'art : le diplôme national supérieur d'enseignement artistique et le diplôme national d'arts plastiques.

En 2001, le programme se poursuivra avec l'analyse des critères utilisés dans les instances de reconnaissance professionnelle (notamment ceux utilisés par la maison des artistes) et dans les commissions publiques d'achat d'œuvres d'art.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET :** Programme pluri-annuel

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Les politiques territoriales et les processus de décision**

2000 - 2006 : l'Etat et les régions s'engagent pour sept ans en partenariat dans les nouveaux contrats de plan ; la loi d'aménagement du territoire, en créant les agglomérations et les pays, procède à une redistribution des compétences ; il est important d'étudier les contours de cette nouvelle géographie en matière de décision pour l'art contemporain. Sensible, controversé, ce domaine a, en 2000, fait l'objet de conflits d'intérêts concernant les processus de décision (critères des choix artistiques, financiers, juridiques, etc.).

Une recherche, dont l'objectif, à terme, est de mieux comprendre comment s'élaborent les décisions (celles des élus, des professionnels, des administrateurs, etc.), quels en sont les critères, les « chefs de file » selon les situations. Cette recherche doit être conduite en s'appuyant sur l'analyse de cas actuels ou récents, suffisamment divers pour que des lignes de force apparaissent.

Corpus possible, à titre d'exemple :

- Un projet abouti : le Frac des Pays de la Loire, ouvert à l'automne 2000, résultat d'une collaboration soutenue pendant six ans entre l'Etat, la région, les professionnels de l'art contemporain et les artistes.
- Une commande publique, soit le grand projet en Bourgogne de B. Venet, qui ne vit jamais le jour (Arc Majeur à proximité de l'autoroute A6).
- Un projet de rénovation d'un lieu, le Château d'Oiron (Poitou-Charents), actuellement partagé entre les décisions des élus et celles d'un montage administratif complexe (4 directions centrales et décentralisées de l'Etat). Ce projet, de qualité, n'arrive pas à émerger, comme si le très grand nombre de partenaires intéressés empêchait la renaissance du Château qui fut l'une des expériences les plus réussies (années 70 - 80) de l'apport de la création dans un patrimoine ancien.

**ORGANISME SUBVENTIONNE** : A déterminer

**DUREE DU PROJET** : Programme pluri-annuel

**NB** : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	

**socio-économie de la culture  
études et prospective**

**groupe de programmes n° 5**

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**

## **DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

### **Activités de recherche en 2001**

#### **1 - Bilan 2000**

Le Département des études et de la prospective a lancé des études d'approfondissement sur des domaines explorés les années précédentes. Dans le secteur des pratiques culturelles il mène des travaux sur la part de la transmission de l'héritage culturel dans la famille, l'influence de la résidence et sur le renouvellement de certaines pratiques culturelles, essentiellement patrimoniales. Le rôle de la tarification dans l'économie des établissements culturels fait l'objet de comparaisons internationales. Les cultures régionales et la culture scientifique et technique ont donné lieu à des recherches particulières.

Des nouveaux secteurs ont été explorés, essentiellement par des pré-études qui seront développées en 2001 : la sociologie des festivals (Cannes et Avignon en 2000), la comparaison entre la connaissance des cultures des autres pays en Europe (références culturelles communes et réciproques en Italie, en France et en Allemagne), les groupes industriels intervenant dans le secteur culturel.

D'importants travaux de valorisation ont été conduits par des publications : la culture cinématographique des français, les arts de la rue et la sociologie des pratiques musicales amateurs, le commerce électronique des biens culturels.

#### **2 - Programme 2001**

Le Département des études et de la prospective poursuivra en 2001 les projets initiés les années précédentes :

- l'économie des secteurs culturels : étude sur les grands groupes,
- les comportements culturels (consommation et pratique) : exploitation de l'enquête sur les transmissions familiales menée en 2000,
- l'analyse, au plan international, des politiques et des activités culturelles : enquête terrain sur les représentations culturelles des Allemands, des Italiens et des Français.

Des thèmes nouveaux de recherche seront ouverts : le cirque, en préparation de l'année consacrée à ce type de spectacle à partir de l'été 2001, et les pratiques culturelles des enfants qui n'ont été que très peu abordées dans les enquêtes menées jusqu'à maintenant.

Au titre de la valorisation, le Département organisera fin 2001-début 2002 un colloque faisant le point sur les travaux menés depuis plusieurs années sur les publics des établissements culturels. Il poursuivra par ailleurs son programme de publication.

Le Comité d'histoire, dont le DEP assure une partie de la gestion des moyens, a inscrit à ses travaux un programme de recherche pluriannuel sur les années 1981 à 1988.

Comme les années précédentes, le DEP approfondira ses liens avec le monde de la recherche en contractant par appels à proposition auprès de l'université ou du CNRS.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34.97 90 Fonctionnement</b>	<b>150 000F</b>	
<b>31.90 90 Vacations DEP</b>	<b>33 408 F</b>	
<b>31.90 90 Vacations (Comité d'histoire)</b>	<b>16 704 F</b>	
	<b>AP</b>	<b>CP</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b>		
<b>Soutien de base</b>	<b>500 000 F.</b>	<b>500 000 F.</b>
<b>Etudes</b>	<b>2 500 000 F.</b>	<b>2 500 000 F.</b>
<b>Total</b>	<b>3 000 000 F.</b>	<b>3 000 000 F.</b>
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b>		
<b>Opérations de valorisation</b>		
<b>Total</b>	<b>800 000 F.</b>	<b>800 000 F.</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>34 97 65 20</b>	<b>5 418 000 F.</b>	<b>Etudes</b>
	<b>34 97 65 10</b>	<b>1 500 000 F.</b>	<b>Publications</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRE 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 150 000 F**

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des soutiens de programme</b>
80 000 F.	Achat de livres et abonnements à des quotidiens et hebdomadaires de grande diffusion par le service documentation du département
30 000 F.	Frais de maintenance et d'entretien matériel de bureau
40 000 F.	Frais relatifs aux traitements des enquêtes

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90**

<b>Répartition indicative des vacances</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>
33 408 F	Recherches du DEP
16 704 F	Recherches du comité d'histoire

*Autres crédits de vacances : 1 100 000 F*

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**

---

**CONTRATS D'ETUDES**

**(chapitre 56.98)**



## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

##### **Les références communes et réciproques des Français, des Allemands et des Italiens.**

A la suite des études qualitatives exploratoires réalisées en 1998 et 1999, et compte tenu de l'ampleur du projet, une étude de définition a été conduite en 2000 : elle a consisté à élaborer un questionnaire d'enquête en trois langues, à le tester auprès de 30 ressortissants des trois pays retenus pour la recherche (France, Italie, Allemagne), à définir les modalités d'une enquête quantitative auprès des trois populations (taille et structure des échantillons, modes de passation des questionnaires). A l'issue de ce travail, qui sera achevé fin novembre 2000, le DEP disposera de trois scénarios possibles d'enquête, et d'un cahier des charges très précis (correspondant à chacune des trois hypothèses).

L'année 2001 verra donc la réalisation de l'enquête sur le terrain (interrogation simultanée d'échantillons représentatifs des Français, des Allemands, des Italiens de 15 ans et plus, probablement 2000 individus par pays), et la réalisation des traitements et analyses statistiques. De premiers résultats seront publiés en 2001. L'interprétation sociologique et les discussions publiques des résultats auront lieu en 2002.

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Un appel d'offres pour la réalisation des trois terrains (France, Italie, Allemagne) et les traitements statistiques sera lancé début 2001.

**DURÉE :** 18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001(1)		900 000 F	900 000 F
2002		500 000 F	500 000 F

(1) dont 700 000 F sur report 2000

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

##### **Arts du cirque et société : appel d'offres**

La recherche en sciences de l'homme et de la société sur les arts du cirque est balbutiante. Pour l'encourager, et apporter sa contribution à "l'année des arts du cirque, été 2001- été 2002", programme ministériel visant à la "reconnaissance des arts du cirque", le DEP souhaite lancer un appel d'offres en direction des milieux universitaires et de recherche. Sept thèmes de réflexion seraient proposés, à titre indicatif : le statut social des artistes, les formes de la pratique en amateur, la connaissance des métiers du cirque (artistique, techniques, administratifs), la question de la transmission des savoirs (formation, reconversion), l'itinérance et le nomadisme, le cirque dans la ville, la fréquentation et la réception des spectacles. Entre 6 et 10 projets seront retenus, selon l'intérêt et le coût.

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Equipes de recherche sur appel à proposition

**DURÉE : 18 mois**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût</b>	<b>Ch. 56.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>400 000 F</b>	<b>300 000 F</b>
<b>2002</b>		<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

##### Les publics et l'économie des festivals et de l'événementiel

La forme festivalière (concentration d'une offre culturelle abondante dans l'espace et dans le temps, caractère festif, peu contraint, des manifestations, concentration de foules...) a pris une importance croissante dans l'offre culturelle. Elle est peut-être une voie alternative à la présentation "ordinaire" des spectacles et pourrait contraster avec la permanence et l'horizon temporel des institutions. Elle a par ailleurs une structure et des retombées économiques particulières.

1 - Sur le plan sociologique, on étudiera des populations de festivaliers de manifestations occasionnelles très différentes (par exemple festival de rue d'Aurillac, festival de danse de Montpellier, festival Interceltique de Lorient, Festival de jazz à Marciac).

Cette recherche pose des problèmes méthodologiques d'observation et de recueil d'informations intéressants en soi, dont la solution est susceptible de renouveler les approches traditionnelles des publics.

2 - Au plan économique les études porteront sur :

- les relations de concurrence et de complémentarité entre événements d'un même secteur,
- le marché et ses opérateurs ainsi que les prestataires de services spécialisés,
- les spécificités de l'économie des différents types événements (financements, mobilisation du bénévolat),
- les retombées en termes d'image et de communication et l'impact économique territorial.

#### CONTRACTANT :

Equipes de recherche sur appel à proposition

**DURÉE** : 2 ans

**NB** : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		500 000 F	400 000 F
2002		200 000 F	300 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

**Exploitation de l'enquête transmissions familiales**

Le DEP, après avoir contribué à la conception de l'enquête "transmissions familiales" que mène actuellement l'INSEE, va participer à l'exploitation des résultats en 2001. L'exploitation qu'il prendra en charge porte sur les différentes formes de transmission inter-générationnelle des pratiques et des goûts culturels.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Ecole Normale Supérieure

**DURÉE : 18 mois**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		200 000 F	100 000 F
2002			100 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

**CHAPITRE 56.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

**Les pratiques culturelles des enfants**

La recherche a pour objectif de compléter la description des comportements culturels des Français en interrogeant la population des moins de 15 ans (ou de leurs parents), population qui n'est pas prise en compte dans la plupart des enquêtes nationales.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Institut de sondage sur appel d'offres

**DURÉE :** 18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel**

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
<b>2000</b>		<b>570 000 F</b>	<b>570 000 F</b>
<b>2001</b>		<b>300 000 F</b>	<b>300 000 F</b>

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

**CHAPITRE 56.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

**Les cultures régionales**

Après avoir lancé une étude d'ensemble sur l'histoire et la notion de culture régionale, une enquête comparative de terrain est prévue sur plusieurs régions.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

IDEMEC

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel**

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
<b>2000</b>		<b>250 000 F</b>	<b>250 000 F</b>
<b>2001</b>			

**ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Soutien aux travaux du Comité d'histoire du ministère de la Culture**

En 2000, le Comité d'histoire a lancé sous la direction scientifique de Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I, un recueil d'archives écrites et orales et un programme de recherche sur les politiques culturelles de 1981 à 1988 dans le cadre d'une convention de recherche de 3 ans avec l'Université de Paris I.

L'avenant à la convention prévu pour l'année 2001 permettra les travaux suivants :

1. développer la campagne d'archives orales auprès des grands acteurs de la période (membres des cabinets et directeurs d'administration centrale et d'établissements publics) ;
2. réunir les chercheurs universitaires qui travaillent sur cette période ;
3. réaliser des travaux sur des sujets spécifiques choisis par le Comité de pilotage (doublement et évolution du budget, histoire des politiques interministérielles menées par la DDC, réactions de la presse à la politique menée par le ministère Lang,...) ;
4. une mise à jour permanente de la base bibliographique sera effectuée.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Université de Paris I

**DURÉE : 2 ans**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001		380 000 F	190 000 F
2002		380 000 F	180 000 F

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**



**SUBVENTIONS DE RECHERCHE  
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Arts du cirque et société**

Pour compléter l'appel d'offre sur les arts du cirque mentionné en titre V, il est à prévoir un budget de subvention destiné à cofinancer des recherches initiées dans ce domaine par des équipes de l'université et du CNRS.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organismes d'études et de recherche

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2000		150 000 F	100 000 F
2001			50 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Conception et diffusion d'outil de gestion**

En poursuite du programme lancé en 2000, il s'agit de soutenir des équipes de recherche en sciences de la gestion sur leurs apports envisageables dans le domaine culturel.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organismes d'études et de recherche universitaires

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :** 1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2000</b>		<b>140 000 F</b>	<b>140 000 F</b>
<b>2001</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Les jeunes face aux images**

Cette recherche, entreprise en 1998, vise à comprendre comment les images sont assimilées par les enfants et les adolescents. Elle analyse les modes d'appropriation spécifique qu'ils mettent en place devant des scènes de violence et à ce titre devrait permettre de cerner les effets de la signalétique relative au caractère violent de certaines émissions télévisées.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Association ENSANS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2000</b>		<b>80 000 F</b>	<b>80 000 F</b>
<b>2001</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Colloque international sur la fréquentation des équipements culturels**

Ce colloque a pour objectif de faire un bilan des connaissances actuelles sur la fréquentation des équipements culturels en s'appuyant sur les résultats des nombreuses enquêtes menées en France mais aussi à l'étranger sur ce thème et sur les travaux menés au sien du séminaire « Publics et pratiques culturels » que le DEP anime depuis octobre 1999.

**ORGANISME SUBVENTIONNE**

Organisme public ou privé d'études et de communication

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Fondation nationale des sciences politiques (partenariat et collaboration scientifique )

**DUREE DU PROJET : 18 mois**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 500 000F</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001(1)</b>		<b>430 000 F</b>	<b>300 000 F</b>
<b>2002</b>			<b>130 000 F</b>

(1) dont 150 000 F sur reports 2000

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Colloque sur les tarifications culturelles**

Les recherches menées depuis plusieurs années dans ce domaine permettent l'organisation d'un colloque visant à la comparaison et la synthèse de leurs acquis.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organisme public ou privé d'études et de communication

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2000</b>		<b>150 000 F</b>	<b>150 000 F</b>
<b>2001</b>			

## **DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

**(voir aussi le groupe de programmes n° 1)**

## Direction du livre et de la lecture

### Activités de recherche pour 2001

En 2001, les recherches pilotées par la direction du livre et de la lecture (DLL) seront organisées autour de deux grandes thématiques :

- le patrimoine écrit et graphique d'une part,
- les nouveaux usages de lecture d'autre part.

Pour l'une comme pour l'autre, la DLL s'appuiera sur les collaborations déjà mises en oeuvre durant les années précédentes : avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur tout le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée ; avec le Ministère chargé de la recherche (laboratoires du CNRS) et celui de l'éducation nationale (Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris) ; enfin, avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service « études et recherche » possède une autorité incontestable dans le domaine de la recherche sociologique sur la lecture.

#### 1) Patrimoine écrit et graphique

- Le programme pluriannuel d'inventaires mené en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) : constitution d'une filmothèque et photothèque de manuscrits médiévaux sera poursuivi en direction des bibliothèques publiques relevant du contrôle technique du ministère de la culture et de la communication, ainsi que des bibliothèques universitaires (en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Dans le cadre du plan de numérisation du ministère de la culture et de la communication (MCC), 40.000 photographies d'enluminures sont en cours de numérisation. Elles seront accessibles d'ici à la fin de l'année 2001 sur le site internet du ministère.

- Seront également poursuivis :
  - les catalogues régionaux d'incunables établis avec le concours scientifique du Centre d'études supérieures sur la Renaissance, unité mixte du CNRS, de l'Université de Tours et du ministère de la culture et de la communication;
  - le catalogue du patrimoine musical régional établi en collaboration avec la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS) et la BNF, dont les 23 premiers volumes ont été publiés avec le soutien financier de la DLL ; autres volumes sont actuellement en préparation.
- En outre la DLL continuera de financer en 2000 sur ses crédits d'intervention (titre IV) sa participation à la constitution du répertoire national des manuscrits littéraires français du 20<sup>ème</sup> siècle, qui représente la subvention la plus importante versée à ce programme.

Ce programme interministériel bénéficie également du soutien de la MRT (sous forme de crédits de vacation), et, depuis 1999, d'une subvention du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Une campagne systématique de prospection lancée en 2000 auprès des institutions susceptibles de détenir des documents dans le champ défini ainsi que la prospection sur place de très riches régions (PACA, Rhône-Alpes, Ile-de-France) ont permis une avancée importante de ce programme, qui devrait s'achever en 2003.

- Enfin, le projet du répertoire des arts du spectacle est en cours d'achèvement

Constitué conjointement par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, la Direction des archives de France, la Direction des musées de France, la mission de la recherche et de la technologie, le Centre national du théâtre, la Bibliothèque nationale de France et la Direction du livre et de la lecture qui en assure le pilotage, ce répertoire a permis de recenser l'ensemble des fonds relatifs au théâtre et aux arts du spectacle conservés dans les institutions françaises publiques et privées, opération aujourd'hui terminée. Il comprend d'ores et déjà une base de données de 500 notices installée avec le soutien du département des systèmes d'information sur une base MISTRAL depuis janvier 2000. Le programme restant comporte la saisie complémentaire de 2000 notices ; enfin, est à l'étude l'ajout de vignettes photographiques aux notices, qui permettront de renouveler l'iconographie théâtrale et de faire découvrir des fonds souvent méconnus.

- Par ailleurs, une étude sera réalisée en 2001 avec le soutien de la MRT en vue de la conversion rétrospective du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, instrument essentiel pour la recherche en sciences humaines. Il s'agit en effet du seul outil de travail recensant et décrivant l'ensemble des manuscrits conservés dans les bibliothèques françaises, exception faite de la BNF.

## 1) Nouveaux usages de lecture

La DLL pilote des recherches fondées sur des études de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire. Ces recherches se sont orientées naturellement depuis quelques années sur les nouveaux usages de lecture liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le prolongement d'une recherche menée en 2000, le programme piloté par la DLL et par le service « études et recherche » de la BPI portera ainsi en 2001 sur les schémas personnels d'interprétation et d'appropriation dans les usages des supports écrits numériques. En outre, un colloque virtuel - dont les textes circuleront par l'internet - organisé par la BPI et le CNRS, avec le soutien de la MRT, permettra de contribuer à une réflexion sur développement des nouvelles technologies de l'information et les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations</b>		<b>175 392 F</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de base</b> <b>Etudes</b> <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <b>Total</b>	<b>950 000 F</b>	<b>950 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>	34.97, art. 12	<b>250.000 F</b>	Poursuite de la publication du Catalogue du patrimoine musical régional
<b>Titre IV</b>	43.20, art. 10	<b>300.000 F</b>	Poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
<b>Titre III DAG</b>	34.97, art. 67	<b>100.000 F</b>	Etude en vue de la conversion rétrospective du catalogue général des manuscrits
<b>Titre VI MRT</b>	66.98, art. 80	<b>150.000 F</b>	Colloque virtuel sur les usages des supports numériques (avec BPI)

**SUBVENTION DE LA RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Schémas personnels d'interprétation et d'appropriation dans les usages des supports écrits numériques

Résumé :

En partenariat avec l'Université de technologie de Compiègne, cette recherche entend étudier les opérations cognitives liées à la lecture sur écran, au delà des questions d'écriture et de circulation des textes.

Les nouvelles technologies, qui ont profondément modifié les dispositifs de lecture et d'écriture, et plus précisément les usages et les représentations qu'elles suscitent, représentent dorénavant un axe majeur d'investigation pour le Service Etudes et recherche. La consultation lancée en 2000 a ouvert une brèche et permis de nouer des liens avec des équipes très investies dans ce type de recherche. L'approfondissement de cette thématique intéresse au premier chef le Ministère de la Culture et de la Communication.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Bibliothèque publique d'information (Service Etudes et recherche)

**AUTRES PARTENAIRES**

COSTECH (Université de Compiègne)

**DUREE DU PROJET :** 1 an (2001).

<b>Coût Total de la recherche : 300.000F</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98 art 12</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>	<b>300 000 F</b>	<b>300 000 F</b>	<b>300 000 F</b>

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### **Projet de colloque virtuel sur les nouveaux usages de l'écrit**

Le développement des nouvelles technologies de l'information constitue, à l'heure actuelle, une transformation majeure, peut-être comparable à l'invention de l'imprimerie. Quels sont les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société ? S'il est vain de chercher des réponses immédiates à ces questions, il paraît possible et même urgent d'en faire l'objet d'une réflexion collective. Ce projet de colloque d'envergure internationale - dont les textes circuleraient par l'internet - permettrait de contribuer à une telle réflexion. Des acteurs et/ou des théoriciens confrontés à des changements concrets, tant dans leur vie quotidienne que dans différents domaines de leur vie professionnelle (lecture, courrier électronique, journalisme, bibliothèque, champs littéraire...) s'y exprimeront et réagiront aux différents points de vue développés.

Le programme réunit deux partenaires, la Bibliothèque publique d'information et le CNRS, institutions fortement investies autour de cette thématique. Il a pour ambition de combiner à la fois une recherche collective, une expérience de nouveau rapport à l'écrit, et une action publique de communication par le Web, le tout débouchant sur un ouvrage susceptible d'être publié de façon à la fois traditionnelle et électronique.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque publique d'information (financement MRT)

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Opération conjointe DLL/BPI/CNRS. Les apports respectifs des deux institutions seront les suivants :

- BPI : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents de la Bpi (coût estimé, 249.950 F)
- CNRS : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents du CNRS (coût estimé, 120.315 F)

#### DUREE DU PROJET : 1 an (septembre 2001/septembre 2002)

Coût Total de la recherche :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art 12	A.P.	C.P.
2001	165 000 F	165 000 F	165 000 F

**programmes pluridisciplinaires  
valorisation de la recherche**

**groupe de programmes n° 6**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**



**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

## MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

### 1. INTRODUCTION

La mission de la recherche et de la technologie (MRT) est chargée de la coordination, de l'évaluation et de la valorisation des activités de recherche, mais aussi de l'impulsion de nouveaux programmes et des relations avec la communauté scientifique extérieure française et internationale. Conformément au décret n° 91-384 du 8 avril 1991, elle est le seul service de recherche du ministère, dont dépendent les fonctionnaires de recherche du ministère, c'est pourquoi le chef de la mission de la recherche (ou son représentant) est membre de droit de tous les conseils scientifiques sectoriels (archéologie, architecture, ethnologie, laboratoires, musique, arts plastiques, etc.) et des commissions administratives paritaires des quatre corps de fonctionnaires de recherche (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'étude, assistants ingénieurs, techniciens de recherche).

Le Conseil ministériel de la recherche, placé auprès du Ministre, est chargé d'apprécier la politique de recherche du ministère dans son ensemble. Il est doté de deux comités scientifiques compétents dans les domaines suivants : « analyse, conservation et restauration des biens culturels » et « informatique documentaire et multimédia ».

Un groupe de travail a coordonné en 2000 les programmes de recherche sur la ville (architecture, urbanisme, dynamiques sociales, pratiques culturelles,..) et animé les réflexions transversales.

Un comité de coordination entre le ministère et le CNRS se réunit périodiquement depuis la signature du premier accord cadre en 1992 afin de débattre des priorités communes et de trouver des solutions aux problèmes qui peuvent se poser dans chaque secteur de partenariat.

Un atelier multimédia de valorisation de la recherche est chargé d'informer la communauté scientifique des activités des commissions, d'actualiser les sites web existants et les annuaires, d'élaborer avec les chercheurs des publications multimédias présentant les travaux réalisés dans les domaines soutenus par les directions du ministère. La lettre bimestrielle « Culture et recherche », diffusée à 5 000 exemplaires, à raison de 6 numéros par an, complète le dispositif de communication.

Enfin, la MRT apporte un soutien important au département des affaires internationales dans le suivi des programmes européens de recherche et de développement concernant le monde culturel. La MRT est point de contact pour l'action-clé « Patrimoine culturel et ville de demain » du 5<sup>ème</sup> programme-cadre de la Commission européenne et intervient comme expert dans l'action « applications au patrimoine culturel » du programme « Technologies de la société de l'information (IST) ».

Ces activités et instances maintiennent une cohérence interne dans des domaines d'étude et de recherche intéressant plusieurs directions et établissements publics sous tutelle et contribuent à la diffusion des résultats. Ce dispositif, animé par la MRT (12 personnels scientifiques et administratifs) a montré son efficacité pour débattre collectivement des priorités, regrouper les moyens afin d'éviter les doublons, valoriser les résultats et faciliter les partenariats scientifiques.

## **2. COMITE SCIENTIFIQUE « ANALYSE, CONSERVATION ET RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »**

L'axe 2 du schéma stratégique de la recherche (1997-2000) portant sur l'environnement et la préservation des biens culturels est coordonné par le comité scientifique "analyse, conservation et restauration des biens culturels" qui a été officialisé par l'arrêté du 30 avril 1998 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture et de la communication. Ce comité est chargé de préparer les travaux du conseil ministériel de la recherche, d'harmoniser les orientations des programmes et d'établir annuellement les bilans de ces programmes. Son animation et son secrétariat sont assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Astrid Brandt-Grau).

Plusieurs groupes de travail ont été créés au sein du comité pour mener une évaluation à la fois rétrospective et prospective du domaine de la recherche en conservation des biens culturels au ministère de la culture et de la communication selon trois axes de réflexion :

- suivi des activités des laboratoires de recherche en conservation,
- évolution des métiers de recherche dans la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines »,
- capitalisation et valorisation des connaissances dans le domaine de la recherche en conservation.

Ces réflexions ont été menées avec l'appui de consultants externes au ministère de la culture et de la communication.

### **2.1 Bilan 2000**

#### **2.1.1. Suivi des activités des laboratoires**

L'étude concernant l'élaboration d'une méthode de suivi des activités des laboratoires, engagée par la MRT en 1999 avec l'appui du cabinet de consultant EGIDE CONSEILS, s'est poursuivie en 2000. Cette étude a deux objectifs :

- 1°) améliorer la concertation en matière d'acquisition ou de renouvellement des équipements scientifiques,
- 2°) aider à programmer les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans une perspective pluriannuelle et optimiser les efforts de recherche.

Quatre laboratoires ont participé à l'élaboration de la méthode : le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), le Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG) et le laboratoire Arc'Nucléart. Dans un deuxième temps, il est prévu d'étendre l'étude à l'ensemble des laboratoires de recherche en conservation qui bénéficient des crédits BCRD alloués par la MRT. En 2000 les canevas de recueil des données (« matériel », « personnel », « projets de recherche », « données financières ») ont été finalisés et validés par les laboratoires. La collecte des informations est en cours (fichiers électroniques sous EXCEL). Le rapport de synthèse est attendu pour février 2001.

#### **2.1.2. Evolution des métiers de recherche**

Suite à la concertation menée au sein du comité en 1999, la MRT a lancé en 2000 une étude sur l'amélioration de la gestion des compétences des personnels de recherche pour la spécialité 2 « sciences appliquées aux sciences humaines ». Cette étude, menée avec l'appui méthodologique de la société AED, vise à l'élaboration d'une nouvelle grille pour l'actualisation des fiches « emploi-type ». Elle s'inscrit dans le chantier de modernisation de gestion des ressources humaines au ministère de la culture et de la communication, confié au service du personnel et de l'action sociale (SPAS).

Cette étude est suivie par un comité de pilotage mis en place par la MRT. Les travaux sont menés par un groupe d'experts internes au ministère. La réflexion collective vise à établir un état des lieux dix ans après la titularisation des personnels ITA et à réfléchir à l'évolution des métiers de la recherche au sein du ministère de la culture et de la communication. Un questionnaire devant être envoyé à tous les personnels de la spécialité 2 est en cours d'élaboration. Des interviews ont été menés par AED auprès de personnalités du ministère de la culture et de la communication et d'organismes de recherche (Universités, INRA, CNRS).

### **2.1.3. Capitalisation et valorisation des connaissances**

La MRT fait réaliser un inventaire des études et recherches dans le domaine de la conservation des biens culturels, financées essentiellement sur le budget civil de recherche et de développement (BCRD) depuis 1996. La collecte des informations sur le terrain et la saisie des données a été confiée par la MRT à Madame Frédérique VINCENT, consultante. L'inventaire est à présent dressé grâce au formulaire électronique transmis aux laboratoires et services. La mise au point de la base de données (sous ORACLE) a été confiée au Département de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI) du ministère. Il est prévu de rendre cette base accessible sur le site « Science et patrimoine culturel »<sup>1</sup> du ministère de la culture et de la communication.

### **2.1.4. Programmes collectifs de recherche**

Le programme collectif de recherche (PCR) sur la stabilisation des métaux ferreux est en cours d'achèvement et devra faire l'objet d'une valorisation (rapport final attendu pour début 2001). Le PCR sur les papiers, filigranes, encres a connu des difficultés au démarrage (un rapport intermédiaire est attendu pour fin 2000). Un nouveau PCR sur la conservation des documents audiovisuels (disques DVD) a été engagé fin 2000.

Ces PCR sont lancés pour une durée de 3 ans et ont l'objectif de structurer la communauté scientifique autour d'une problématique transverse. L'implication des futurs utilisateurs de la recherche est encouragé dès le lancement des PCR (établissement d'un comité de suivi des recherches).

### **2.1.5. Activité du « point de contact national du programme européen « Ville de demain et patrimoine culturel »**

---

<sup>1</sup> Erreur! Source du renvoi introuvable.

La MRT assure conjointement avec l'association Relais Culture Europe le rôle de point de contact national (PCN) pour l'action clé «Ville de demain et patrimoine culturel» du 5<sup>ème</sup> programme cadre de recherche et développement technologique (PCRDT) de la Commission européenne. Les actions menées sont les suivantes : organisation de réunions d'information, mise à disposition de l'information par Internet (envoi de courriers électroniques et construction de pages web), conseil pour le montage de dossiers.

La MRT (Astrid Brandt-Grau) fait également partie du groupe national de travail (GTN) mis en place par le ministère de la recherche (direction de la technologie) pour suivre le 5<sup>ème</sup> PCRDT et réfléchir sur l'espace européen de la recherche et la préparation du 6<sup>ème</sup> PCRDT.

#### **2.1.6. Co-organisation de la 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne sur les Recherches pour la protection du patrimoine culturel (STRASBOURG , 22-24 novembre 2000)**

Le Ministère de la culture et de la communication (DAG-MRT) en partenariat avec la Fondation « Maison des Sciences de l'Homme » et « Relais Culture Europe » a co-organisé avec la Commission européenne (DG « Recherche ») la 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne sur « la recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes ». Cette importante manifestation s'est déroulée sous la Présidence française de l'Union européenne à Strasbourg du 22 au 24 novembre. Elle a rassemblé plus de 250 participants et a été clôturée par Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

L'objectif de cette conférence et de la bourse d'échange (organisée par Relais Culture Europe) était d'encourager la participation d'entreprises européennes au développement des méthodes et technologies destinées au patrimoine culturel, de sensibiliser les gestionnaires publics et privés à une gestion durable, de promouvoir les coopérations entre entreprises, administrations et utilisateurs.

Pour cette manifestation importante, la MRT a édité en juillet 2000 un numéro spécial de *Culture & Recherche* consacré aux recherches et innovations dans le domaine du patrimoine culturel européen (avec des résumés anglais des principaux articles). Ce numéro, ainsi qu'une plaquette de présentation de la recherche en conservation des biens culturels en France (en français, anglais et allemand) ont été distribués aux participants de la conférence. Par ailleurs, le ministère de la culture et de la communication et la *MSH* ont réalisé un stand pour valoriser les activités des laboratoires de recherche en conservation et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Alsace.

#### **2.2.Perspectives 2001**

Les actions à mener en 2001 s'inscriront dans la continuité de ce qui a été entrepris par le Comité « analyse, conservation-restauration des biens culturels » depuis 1998. Il s'agira de capitaliser l'impact de l'étude de la société EGIDE CONSEILS sur l'organisation des activités des laboratoires de recherche en conservation et de pérenniser la collecte des données dans une perspective d'exploitation sur le long terme.

Pour ce faire une réflexion sera lancée sur la mise au point d'une base de données sur Internet (de type TELELAB du CNRS). Le cahier des charges à développer devra également prendre en compte les besoins de la MRT pour rationaliser la programmation annuelle des dépenses sur le BCRD (saisie en ligne des fiches de programmation).

En ce qui concerne le gros équipement l'accent devra être mis sur le projet de création d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur (suivi de l'implantation et réflexion sur le fonctionnement).

L'étude de la société AED sur l'évolution des métiers de la recherche devra se poursuivre en collaboration avec le SPAS, afin de mettre au point les fiches « emploi-types », de suivre l'évaluation des personnels et d'améliorer leur déroulement de carrière. Elle devrait être étendue en 2001 aux métiers de l'informatique, de la photographie et de la cartographie.

La base de données des rapports d'études et de recherches en conservation mise au point sous ORACLE par le Département de l'organisation et des systèmes d'information (DOSI) devra être testée auprès des utilisateurs. Il serait souhaitable de la traduire en anglais, afin de permettre l'accès à cette information aux collègues étrangers non francophones (la base sera disponible sur le site « Science et patrimoine culturel » du ministère de la culture et de la communication.

Dans le cadre des activités européennes des laboratoires soutenus par la MRT, une réflexion de type organisationnelle devrait se mettre en place, pour envisager la création de Groupements européens d'intérêt économique (GEIE), afin de faciliter la gestion des programmes européens.

De même, suite à la 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne « La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine européen : opportunités pour les entreprises européennes » la réflexion sur la mise en place d'un réseau d'expertise pérenne, éventuellement sous la forme d'un observatoire ou d'une agence européenne du patrimoine culturel, devrait se poursuivre. La publication des actes de la conférence en 2001 sera également un élément important de capitalisation des échanges.

### **3. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RECHERCHES SUR LA VILLE**

Lors du conseil ministériel de la recherche du 17 décembre 1999, un groupe de travail interdirection a été chargé, en accord avec le directeur de l'architecture et du patrimoine, d'organiser une journée d'étude sur les recherches portant sur la ville soutenues par le ministère afin de dégager des axes prioritaires en relation avec les politiques culturelles et de repenser l'articulation entre les actions des différents services.

Son animation et son secrétariat ont été assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Claude Rouot).

#### **3.1 La journée « Recherches et études sur la ville »**

Destinée aux services du ministère, cette journée d'étude s'est déroulée le 20 juin 2000 à l'auditorium du Grand Palais.

Un comité de pilotage de la rencontre composé de quinze représentants des directions concernées, conduit par André Bruston, président du programme de recherche interministériel (2000-2004) « Cultures, villes et dynamiques sociales » et animé par la MRT a élaboré le programme de la journée autour de trois tables rondes.

Elles ont été consacrées aux thèmes suivants : « espaces urbains, espace de vie » (animation Jean-Lucien Bonillo, architecte), « transmission et patrimoine, langage et mémoire »

(animation Michel Rautenberg, ethnologue), « de l'art et du citoyen : enjeux sociaux, culturels et politiques » (animation Abraham Bengio, directeur régional des affaires culturelles de Rhône-Alpes). Les débats entre chercheurs et responsables de l'administration culturelle que ces problématiques ont suscités, engagent à poursuivre les efforts pour conjuguer travaux de recherche et évaluer les politiques publiques concernées

Une histoire et une synthèse des travaux sur la ville réalisés ou en cours ont été présentées par le département des études et de la prospective (Pierre Mayol) et par la MRT (Pierre Moulinier). Un compte-rendu de cette journée a été diffusé à tous les participants

Pour 2001, la mise en commun des résultats obtenus devrait se poursuivre entre services centraux et régionaux et partenaires institutionnels engagés sur les thèmes de la ville et de la culture.

### **3.2 La consultation de recherches « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville »**

Le thème de cet appel à projet, lancé en juillet 2000, s'inscrit dans la continuité de ceux des programmes de recherche menés depuis 1991 : « Lien social dans les périphéries urbaines » (mission du patrimoine ethnologique, 1991-1995) et « Culture, ville et dynamiques sociales » programme interministériel conduit de 1996 à 1999 par les ministères de la culture et de la jeunesse et des sports ; le Fonds d'Action Sociale ( FAS) ; la Délégation interministérielle à la ville (DIV) ; le Plan Urbain.

Les travaux de ce dernier programme ont été publiés aux éditions de l'Aube en mars 2000 sous le titre : « Cultures en villes ou de l'art et du citoyen ». Ils font l'objet de séminaires, d'ateliers et de rencontres dans les régions.

La consultation de recherche « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » résulte d'un accord interministériel, couvrant la période 2000-2004 et associe 6 partenaires (ministères de la culture et de la jeunesse et des sports, FAS, DIV, Plan urbanisme, construction, architecture : PUCA, Caisse des dépôts et consignations), qui souhaitent encourager le développement d'un champ de la recherche à la croisée des politiques urbaines et des politiques de la ville, pour éclairer les politiques publiques menées dans les régions. Le comité de programme, composé d'experts réunissant une dizaine de disciplines s'est réuni le 17 octobre 2000 sous la présidence d'André Bruston. Il a retenu 17 projets sur les 59 projets présentés.

Pour 2001, une consultation de recherche restreinte devra permettre d'amplifier et compléter les trois axes de ce programme pluriannuel : « des mémoires aux histoires », « des espaces et des lieux comme culture », « innovations culturelles, création artistiques et esthétiques urbaines » et de poursuivre des travaux comparatifs au niveau européen.

Des séminaires, des ateliers de rencontre pourront être mis en œuvre pour favoriser les débats entre responsables institutionnels, chercheurs et opérateurs publiques ou privés.

#### **4. COMITE SCIENTIFIQUE « INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE ET MULTIMEDIA »**

L'axe 4 du schéma stratégique de la recherche (1997-2000) portant sur les applications culturelles de l'informatique est coordonné par le comité scientifique "informatique documentaire et multimédia " qui a été officialisé par l'arrêté du 30 avril 1998 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1990 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la culture et de la communication.

Ce comité est chargé de préparer les travaux du conseil ministériel de la recherche, d'impulser des études et programmes de recherche, de piloter les plans de numérisation des fonds patrimoniaux (*crédits inscrits aux chapitres 56.91 et 66.91 hors BCRD*) et d'animer la réflexion sur les évolutions induites par les technologies numériques (organisation des services, recommandations techniques, formation, etc.). Son animation et son secrétariat sont assurés par la mission de la recherche et de la technologie (responsable Alain Maulny) en collaboration avec le département de l'organisation et des systèmes d'information (responsable Jean-Louis Pascon jusqu'au 30 novembre 2000).

Le comité bénéficie de l'appui de l'atelier multimédia de valorisation de la recherche pour l'actualisation du site web « numérisation »<sup>2</sup> sur lequel ses travaux et les programmes de numérisation sélectionnés par les experts sont présentés depuis 1996.

#### **4.1 Bilan 2000**

##### **4.1.1. Les programmes de recherche**

Conformément à la programmation prévue, plusieurs programmes de recherche ont été soutenus et terminés en 2000 :

- La reconnaissance automatique de textes manuscrits ; par exemple, pour l'indexation des registres d'états-civils (avec l'IRISA à Rennes);
- Les « métastructurations » de documents numériques grâce à l'utilisation du langage RDF (*Resource Description Framework*) (avec le laboratoire d'informatique du CNAM) ;

---

<sup>2</sup> Erreur! Source du renvoi introuvable.

- la formalisation des différents éléments des dossiers documentaires des directions (archives, musées, architecture et patrimoine) afin de déboucher pour chacune d'entre elles sur la définition de plans de documentation numérique prenant en compte leurs aspects modulaires (avec la société AJLSM).

#### **4.1.2 Les deux appels à projet de numérisation**

La création, pour la première fois en 2000, d'une ligne budgétaire « numérisation » dotée de 4 MF sur le chapitre 66.91 a permis au ministère d'affiner son dispositif de soutien à la numérisation du patrimoine culturel et de compléter les crédits « numérisation » destinés aux fonds appartenant à l'Etat (8 MF sur le chapitre 56.91 en 2000). Le comité a été chargé d'élaborer deux appels à projets.

Un premier appel à projets a été lancé en mars en vue de subventionner des projets de numérisation émanant de collectivités locales, d'établissements publics, d'associations et fondations conservant des fonds patrimoniaux d'intérêt national.

#### **L'accent a été mis sur :**

- l'enseignement (production de documents numériques pour l'enseignement général ou les enseignements spécialisés, en histoire, histoire de l'art, ethnologie, archéologie etc.);
- la recherche scientifique (catalogue raisonné, bases de textes rares, partage de fonds iconographiques pour des lectures savantes, etc.);
- le développement des pratiques culturelles (guide en ligne d'incitation à la visite de musées, de monuments, de sites archéologiques, etc.);
- le service aux citoyens (fourniture de fonds d'archives municipaux, information sur les sites et les monuments classés, etc.);
- la découverte des richesses patrimoniales par les touristes (brochures électroniques sur les édifices remarquables d'une région, guides pour la visite d'une ville, etc.).

La date limite pour recevoir les réponses a été fixée au 17 mai 2000. Plus de 80 dossiers présentés par les DRAC ou les directions centrales ont été soumis au comité ; le total des demandes de financement s'est élevé à 31 millions de francs. Une sélection drastique a dû être effectuée (22 dossiers retenus) privilégiant la numérisation de fonds d'intérêt national comme par exemple les manuscrits de Rimbaud ou de Stendhal, les archives de la confédération générale du travail ou les collections de la bibliothèque du film.

Pour les fonds appartenant à l'Etat, l'appel à projet de numérisation a été clos le 21 septembre. 40 projets ont été soumis au comité qui s'est réuni le 24 octobre pour évaluer les propositions.

#### **4.1.3 La journée d'étude sur la numérisation des données publiques et les actions de formation**

Pour la troisième année consécutive, le comité et la MRT ont organisé le 27 octobre 2000 une journée d'étude pour tirer collectivement les enseignements des campagnes de numérisation de l'année écoulée et débattre des orientations de l'année 2001.

Trois tables rondes ont été proposées sur l'état d'avancement du plan de numérisation dans les directions, sur les recherches entreprises en matière de documentation structurée ou

d'interface et sur les questions juridiques relatives à la numérisation des données publiques. Des représentants de la Commission européenne et de l'UNESCO ont présenté leurs appels à projets et leurs programmes. Pierre Oudart, conseiller technique auprès de la Ministre a clôturé la manifestation (voir le compte-rendu détaillé).

Le marché de numérisation remporté par la société Jouve se terminant le 31 décembre 2000, un nouvel appel d'offre européen a été diffusé. Il offrira des prestations plus étendues et diversifiées (numérisation in situ, grands formats, aide à l'indexation, numérisation de phototypes et de microfilms).

Les membres du comité ont participé à des conférences nationales et internationales sur la numérisation du patrimoine culturel et à de nombreuses sessions de formation de personnels appartenant aux services du ministère bénéficiant de crédits de numérisation.

Ces sessions ont eu pour but d'aider les agents à organiser les campagnes de numérisation, à utiliser les logiciels de traitement d'images et à appliquer les directives de versement des images dans les bases de données nationales.

#### **4.2 Perspectives 2001**

En 2001, les principaux objectifs seront d'accroître la visibilité des fonds culturels numérisés depuis 1996, de terminer les programmes 2000 et de retenir de nouveaux programmes de numérisation selon des priorités thématiques plus affirmées.

En matière de valorisation des fonds existants, les efforts porteront sur les points suivants :

- une alimentation plus régulière et soutenue des bases de données du ministère (Mérimée, Joconde, Mémoire, etc.) qui permettent d'accéder aux notices de référence et aux images,
- la mise en œuvre d'un annuaire des fonds publics numérisés dont une maquette a été présentée lors de la dernière journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques (voir compte rendu),
- la réalisation de présentations simples et thématiques plus nombreuses (par zone géographique, par sujet, etc.) grâce à la mise au point d'outils semi-automatisés s'appuyant sur les développements de la plate forme « BiblioML » et au renforcement des partenariats avec des collectivités locales ou des entreprises.

Pour les nouveaux programmes de numérisation, il s'agira de revoir les priorités scientifiques en privilégiant les partenariats nationaux et internationaux comme l'a souhaité Pierre Oudart, conseiller technique pour le multimédia et les nouveaux services de communication, lors de la journée d'étude qui s'est déroulée le 27 octobre 2000.

La MRT réunira début février le comité scientifique « informatique documentaire et multimédia » en vue de faire un bilan détaillé des résultats et des travaux non encore terminés qui ont été financés dans le cadre de la convention 1998-2000 avec la société Jouve. Cette analyse devra permettre d'améliorer les procédures à mettre en œuvre avec le nouveau prestataire qui sera retenu fin décembre 2000.

Ce même comité débattera des programmes de recherche et développement sur les interfaces de navigation, les outils d'aide à l'indexation, de recherche cartographique 2D ou 3D qui seront nécessaires aux services menant des programmes de numérisation.

A ce sujet, l'attention sera portée sur les applications utilisant les fonds de cartes numérisées qui viennent d'être achetés à l'IGN afin d'équiper chaque DRAC pour les besoins de la carte archéologique et des atlas du patrimoine en cours de conception.

La première tranche de financement des fonds de cartes s'est élevée à 4,2 MF sur les crédits de numérisation 2000 du chapitre 56.91.

Enfin, les programmes de recherche sur les dossiers électroniques au format XML/RDF engagés ces dernières années sur les dossiers d'artistes, les dossiers électroniques de l'inventaire, les instruments de recherche pour les archives ou les bibliothèques, les bilans scientifiques régionaux de l'archéologie seront poursuivis afin de parvenir avant la fin de l'année à un stade opérationnel.

## **5. ATELIER MULTIMEDIA DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

L'atelier multimédia de valorisation de la recherche de la MRT contribue à l'enrichissement de l'offre du serveur web du ministère en réalisant des publications électroniques s'appuyant sur les travaux de chercheurs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, de la musicologie ou de la conservation du patrimoine (responsable Martine Tayeb, assistée de Francis Favard)

Les publications mises en ligne depuis le début de l'année 2000 dans le cadre de la collection des grands sites archéologiques<sup>3</sup> ont été consacrées aux mégalithes du Morbihan (auteur : C.T. Leroux) et à l'église Saint-Germain d'Auxerre (auteur : C. Sapin).

Une monographie sur le site celto-ligure d'Entremont (auteurs : P. Arcelin, M. Willaume, G. Congès) et un dossier sur l'archéologie aérienne (auteurs : R. Agache, J.C.Blanchet) sont en préparation.

Une nouvelle version du site sur la grotte Chauvet-Pont d'Arc (équipe de J. Clottes) a été mise en ligne en octobre.

Chacune de ces réalisations a nécessité plusieurs mois de travail et l'association d'une équipe complète de production entourant le chercheur, responsable scientifique de la publication. L'audience de ces sites est extrêmement importante, ainsi sur le serveur du ministère de la culture, un million de pages de la collection « grands sites archéologiques » en ligne ont été téléchargées en mai 2000.

Tout au long de l'année, ces publications ont fait l'objet de nombreuses présentations publiques, de sélections par la presse (le Monde, Libération, etc.) et par la télévision (TF1 en particulier) parmi les meilleurs sites multimédias culturels et de distinctions comme le Webby Awards décerné en mai 2000 par l'académie internationale des arts et des sciences numériques de San Francisco à la traduction anglaise du site sur la grotte de Lascaux.

Avec la société Art'hist et le centre de documentation du Petit Palais d'Avignon, le troisième volume de la collection sur les peintures médiévales dans le midi de la France sera consacré aux retables des XIV et XVe siècle, il est en préparation.

---

<sup>3</sup> **Erreur! Source du renvoi introuvable.**

Réalisé en collaboration avec les directions de l'architecture et du patrimoine (mission jardin) et des archives (célébrations nationales), un nouveau titre de la collection « Célébrations nationales » est en préparation sur l'œuvre de Le Nôtre, il paraîtra à la fin de l'année 2000.

En collaboration avec le conservateur du Centre des Monuments Nationaux, l'inspecteur des monuments historiques de la région Languedoc-Roussillon, la responsable des archives de l'Aude, le laboratoire EVCAU de l'École d'architecture du Val-de-Marne et l'équipe d'ethnologues du GARAE, la MRT a produit un site web sur la cité médiévale de Carcassonne qui a été mis en ligne en juillet. Ce travail est la partie française d'un programme « Raphael », associant les musées de la ville de Turin, de Barcelone et une université allemande.

Les sites spécialisés « science et patrimoine 4 », « réseau de la recherche 5 » et « numérisation du patrimoine culturel », dont le public visé est essentiellement professionnel, ont été complétés et tenus à jour en fonction de l'activité des services et des commissions concernées par ce type de sujets. Par ailleurs, plusieurs sites web de la collection archéologique ont fait l'objet de traductions.

La MRT (responsable Astrid Brandt) a assuré en 1999 et 2000 le pilotage scientifique d'un cédérom sur la conservation préventive des documents de bibliothèques coproduit par l'Unesco (Mémoires du monde) et par l'IFLA (International Federation of Library and Institutions). Ce cédérom qui a été publié au début de l'année est diffusé gratuitement dans le monde auprès des centres de documentation en relation avec l'Unesco. Il a été présenté au congrès de l'IFLA en août à Jérusalem.

Le « guide de l'Internet culturel 6 » réalisé depuis 1996 par l'atelier multimédia de la MRT a fait l'objet de nouvelles rubriques. Sélection de sites web culturels et artistiques, ce guide est un outil de référence utilisé quotidiennement par des milliers d'utilisateurs. Une étude informatique a été lancée pour mettre le guide de l'internet culturel sous forme d'une base de données utilisant un logiciel libre.

Enfin, la MRT a organisé, en février, en collaboration avec l'INA dans le cadre de la manifestation Imagina 2000 une table ronde sur les écritures et les formes numériques. Comme toute technologie proposée à la création, les technologies numériques ne constituent pas simplement des médias neutres sur lesquels des contenus sont transférés. Bien au contraire elles proposent un nouveau défi aux créateurs dans la mesure où, rendant possibles des produits totalement inédits, proposant des nouveaux moyens d'approches comme l'interactivité et la générativité, elles les confrontent à la nécessité d'inventer de nouvelles écritures dont les règles principales sont loin d'être fixées. C'est sur ce terrain que la table ronde, dont les actes ont été publiés sur les sites web de l'INA et du ministère, a proposé d'ouvrir le débat.

En 2001, l'atelier multimédia produira de nouvelles publications électroniques sur les fouilles du site celto-ligure d'Entremont, sur les fouilles du site néolithique de Chalain dans le Jura, sur les fouilles menées par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre à Saqqara en Egypte, sur l'œuvre du compositeur Marc-Antoine Charpentier. Un projet de présentation de la ville de Brouage sera étudié en prévision de la célébration en 2004 de

---

<sup>4</sup> Erreur! Source du renvoi introuvable.

<sup>5</sup> Erreur! Source du renvoi introuvable.

<sup>6</sup> Erreur! Source du renvoi introuvable.

l'installation des premiers français en Acadie. L'atelier mettra également en œuvre l'annuaire des fonds numérisés.

## **6. LE COMITE DE COORDINATION CNRS-MINISTERE DE LA CULTURE**

Les collaborations entre le MCC et le CNRS régies par un accord cadre signé en 1992, renouvelé en 1998, constituent le point fort de la politique de partenariat avec la communauté scientifique.

En 2000, cet accord recouvrait une vingtaine d'unités de recherche communes, relevant principalement du département des sciences de l'homme et de la société.

Deux unités (de recherche musicale) relèvent du département des sciences pour l'ingénieur ; une unité (Centre de recherche des musées de France) et un GDR créé cette année sur le thème de la physico-chimie des matériaux du patrimoine culturel, relèvent du département des sciences chimiques.

Un avenant à l'accord cadre a été signé cette année pour mettre en place une mesure de simplification de la gestion budgétaire des subventions attribuées aux unités communes, structures fédératives et programmes pluriannuels sur convention, figurant dans les annexes de l'accord cadre, remises à jour annuellement. Les crédits sont donc versés dorénavant de manière globalisée à la délégation du siège du CNRS qui les transmet aux départements scientifiques concernés pour notification des soutiens de base aux différentes unités.

Cet avenant a permis également d'institutionnaliser la représentation du MCC au sein des comités d'évaluation mis en place dans les unités dont il est co-tutelle.

Une concertation régulière a lieu pour examiner l'ensemble des questions relatives aux coopérations en cours (programmes, aspects budgétaires, échanges de personnel) et débattre des problèmes posés ou des projets nouveaux. Il peut s'agir de nouvelles conventions sur programmes ; ainsi une convention est en cours de signature pour l'achat en commun d'un spectromètre de masse par accélérateur, en association également avec le CEA, l'IRD.

Il peut être proposé aussi la création de nouvelles unités communes : en 2000 a été proposée la participation du MCC à la création d'une nouvelle unité de recherche en anthropologie sur « L'institution de la culture » qui permettrait de réunir sur cette question plusieurs disciplines, anthropologie, histoire, histoire de l'art, sociologie, dans une dimension européenne.

Dans ce domaine de l'anthropologie est en cours également une réflexion commune entre les deux institutions sur l'évolution de leur partenariat liée à la réorientation du musée des arts et traditions populaires en musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée d'une part, et au sein du futur musée du Quai Branly d'autre part.

Dans le domaine des arts du spectacle, va être examinée également la possibilité d'une association formalisée du MCC au laboratoire de recherche sur les arts du spectacle du CNRS.

Pour plus d'informations, on se reportera au bilan 2000 de l'accord cadre publié par la MRT.

## **7. LA LETTRE D'INFORMATION « CULTURE ET RECHERCHE »**

En 2000, six numéros de “ Culture et Recherche ” ont paru.

Les dossiers ont porté sur les thèmes suivants : n° 76. Janvier-Février. “ La recherche audiovisuelle ”, n° 77. Mars-Avril. “ Culture et société de l’information ”, n° 78. Mai-Juin. “ Les archives ”, n° 79-80 double pour la présidence française de l’Union européenne , Juillet-Octobre. “Patrimoine culturel européen, recherches et innovations ”, n° 81. Novembre-Décembre. “ Culture et infographie ”. Chaque numéro a été tiré à 5000 exemplaires.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>774 147 F</b>	<b>Gestion des vacances pour l'ensemble des programmes</b>
<b>31 90 90</b>	<b>Vacations BCRD</b>	<b>2 841 733 F</b>	
<b>36 60 95</b>	<b>Subventions aux établissements</b>	<b>3 118 489 F</b>	
		<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98</b>	<b>Equipement Soutien de programme</b>		
	<b>Total</b>	<b>1 500 000 F</b>	<b>1 500 000 F</b>
<b>Titre VI : 66 98</b>	<b>Subventions de recherche Opérations NTIC Programmes INHA</b>	<b>7 200 000 F 2 000 000 F 1 000 000 F</b>	
	<b>Total</b>	<b>10 200 000 F</b>	<b>9 451 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>34 97 67</b>	<b>1 000 000 F</b>	<b>Etudes techniques DAG</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>	<b>56 91 art. 60</b>	<b>8 000 000 F</b>	<b>Plan de numérisation (des fonds d'Etat)</b>
<b>Titre VI</b>	<b>66 91 art.59</b>	<b>4 000 000 F</b>	<b>Plan de numérisation (subventions)</b>

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : (indiquer si les crédits sont déconcentrés)**

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des dépenses de fonctionnement</b>
<b>450 000 F</b>	Etudes et honoraires
<b>154 500 F</b>	Publications et documentation (culture et recherche)
<b>169 647 F</b>	Matériels et dépenses courantes

**Autres crédits de fonctionnement :**

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :**

<b>Répartition des vacances</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>
<b>Total des vacances BCRD : 2 841 733 F</b>	Vacations recherche incluant 8% pour les allocations de pertes d'emploi (cette somme est gérée par la MRT pour l'ensemble des directions)
<b>Dont 349 600 F</b>	<b>Enveloppe DMF (divers musées, CRRMF, etc.)</b>
<b>Dont 86 480 F</b>	<b>Enveloppe DAF (service technique)</b>
<b>Dont 956 910 F</b>	<b>Enveloppe DAPA (SDA, SDEDI, LRMH)</b>

**Autres crédits de vacances : (à titre indicatif)**

# **MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

---

## **ETUDES TECHNIQUES**

**(chapitre 34.97 art. 67)**

---

***(hors BCRD)***

## ÉTUDE TECHNIQUE

### chapitre 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

##### **Soutien à l'élaboration d'une démarche stratégique pour les quatre prochaines années du secteur scientifique et technique du ministère de la culture et de la communication**

Le schéma stratégique 1997-2000, élaboré à la suite des assises de la recherche de 1996 et qui a servi de guide à la MRT durant cette période, est terminé.

Il est nécessaire de redéfinir, lors du premier semestre, les grandes priorités 2001 pour les prochaines années de l'implication du ministère de la culture dans les domaines scientifiques qui le concernent en tenant compte d'un contexte qui a fortement changé avec la création de nouveaux établissements publics, la relance de la décentralisation culturelle, la réforme des administrations centrales, les transformations des modes de production et de diffusion des connaissances induites par les NTIC, l'ouverture d'un espace européen de la recherche, etc.

L'étude aura pour but de mettre au point la méthode à appliquer pour guider l'analyse de la situation, élaborer collectivement les nouvelles priorités et parvenir à une synthèse dans les délais impartis.

L'enjeu sera d'obtenir une définition précise des domaines d'activités et d'intervention prioritaires partagée par tous les acteurs concernés et répondant aux besoins des missions des directions du ministère, puis d'appliquer trois logiques d'analyse complémentaires :

- la logique scientifique afin de situer la production scientifique et technique propre des services et des établissements dans le contexte national et international,
- la logique de partenariat dans le but de préciser les objectifs des relations avec les partenaires publics et privés (UMR avec le CNRS, collaborations avec les universités, rôle des établissements sous cotutelle, contractualisation avec des entreprises, collaborations internationales)
- la logique institutionnelle pour positionner dans la durée le secteur de recherche et d'étude du ministère vis à vis de la politique du ministère de la recherche et son rôle au sein des politiques culturelles mises en œuvre par les différentes directions et délégations.

Une attention particulière sera portée sur le rôle des personnels de recherche et sur l'évolution de leurs tâches.

**CONTRACTANT :** à définir

**DURÉE :** 6 mois

Coût	Ch. 34.97.67 art.		C. P.
2001			200 000 F

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE**

#### **OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Etude de faisabilité de recueil de données via Internet pour la programmation, le suivi et l'évaluation des activités de recherche au sein du Ministère de la culture et de la communication

Afin de faciliter la collecte et l'exploitation des données relatives aux activités des directions, services et laboratoires subventionnés sur les crédits du BCRD, une étude de faisabilité devra être menée en coopération avec le DOSI pour déterminer le cahier des charges pour élaborer une base de données interactive accessible par Internet (sur le modèle de TELELAB du CNRS).

L'avantage de cet outil sera double : faciliter la collecte de l'information et l'exploitation statistiques des données pour l'établissement des bilans et l'information collective.

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A déterminer

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	200 000 F		200 000 F

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

##### Etude pour l'amélioration de la gestion des compétences des personnels de recherche

En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a créé un groupe de travail « ressources humaines ». L'objectif de ce groupe était d'éclairer la réflexion en matière de gestion des compétences et d'évaluation des personnels de recherche des laboratoires (spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines »). Cette réflexion devait s'articuler avec celle que mène le service du personnel et des affaires sociales (SPAS) du ministère dans le cadre du chantier de modernisation du système de gestion informatisé des ressources humaines. Le travail du groupe a permis de recenser les fiches emploi-type / fonction de la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines » (élaborés en 1990), de prendre connaissance des statistiques élaborées par la MRT (répartition par spécialité, corps et âge) et de se positionner par rapport aux réflexions engagées par le CNRS et l'INRA.

En 2000, une étude a été menée, avec l'aide d'un cabinet de consultant, avec l'objectif de recenser, sous le contrôle d'un comité de pilotage, l'ensemble des compétences et de faire des propositions en matière de d'évolution des métiers de la recherche. Cette première phase d'étude a été limitée à certains métiers de la spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines ». Il est envisagé de l'élargir à l'ensemble des métiers de cette spécialité, notamment aux informaticiens, photographes et cartographes.

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Cabinet de consultant en gestion des ressources humaines (à choisir après consultation)

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	100 000 F		100 000 F

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE L'ETUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Aide logistique pour assurer le rôle de Point de contact national (PCN) de l'action-clé « ville de demain et patrimoine culturel » du programme spécifique Energie, environnement et développement durable du 5<sup>ème</sup> Programme cadre de recherche et de développement technologique (PCRDT) de l'Union européenne.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Relais Culture Europe (Association)  
17 rue de Montorgueil  
75001 Paris

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.67		C. P.
2001	50 000 F		50 000 F

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

#### Structuration des données concernant les artistes (projet conjoint DMF et DAP)

En 2000, une première étude a permis de définir une DTD pour les dossiers d'artistes. A partir de cette DTD quelques dizaines de dossiers ont été créés afin de pouvoir présenter les avantages et les inconvénients de cette structuration de la documentation aux services concernés : FNAC, FRAC, musées, etc.

D'une façon générale, l'accueil réservé par ces services à cette nouvelle approche documentaire a été très favorable. Cependant, un certain nombre de questions se sont posées lors des présentations des résultats de cette première étude : problème concernant les relations entre certaines bases de données existantes et ce type de documentation, nécessité d'intégrer des listes d'autorité et des thésaurus pour aider l'indexation de cette documentation, besoins de gérer des liens avec d'autres ressources documentaires...

A titre d'exemple, les dossiers concernant les acquisitions d'oeuvres d'art par l'Etat sont conservés depuis 1850 aux archives nationales. Ce service travaille aujourd'hui sur l'utilisation de la DTD-EAD, une DTD permettant la production d'instruments de recherche pour l'ensemble des fonds d'archives. Cette DTD a sa logique propre, liée aux méthodologies archivistiques. Les dossiers produits par les archives seront produits et stockés suivant cette DTD EAD. Cependant, il faut pouvoir réutiliser les informations contenues dans ces inventaires d'archives dans la production de certains dossiers d'artistes. Il est donc obligatoire d'examiner les liens entre ces deux domaines afin d'assurer l'interopérabilité des documents au niveau de leur structure.

En conséquence, la présente étude portera sur :

- la validation définitive de la structure d'un dossier d'artiste et donc de sa DTD associée ;
- l'identification des besoins en liste d'autorité et de thésaurus, la définition de leurs structures et les principes généraux de leur gestion (par exemple : choix entre un modèle décentralisé ou centralisé);
- gestion des parties communes avec les autres domaines documentaires du ministère (notices bibliographiques, références images, références archivistiques, etc.).

Ce projet conduira :

- à une DTD définitive concernant les dossiers d'artistes (qui sera mise à disposition gratuitement sur le réseau);
- à la définition des listes d'autorité et des thésaurus ;
- à des recommandations concernant les relations avec les autres outils documentaires.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :** à définir

**DUREE DU PROJET : 1 an**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
coût	Ch. 34.97 art.67		C. P.
2001	150.000 F		150.000 F

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.90

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Synthèse de la 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne « La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel : opportunités pour les entreprises européennes » organisée dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. (Strasbourg, 22-24 novembre 2000)

Il est prévu de réaliser une coédition des actes avec la Commission européenne (*n° spécial Culture & Recherche et European Newsletter of Cultural Heritage*).

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Société Hors Ligne  
104 av du Président Kennedy  
75016 Paris

**DURÉE : 1<sup>er</sup> trimestre 2001**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 34.97.90		C. P.
2001	100 000 F		100 000 F

**MISSION DE LA RECHERCHE ET  
DE LA TECHNOLOGIE**



**ETUDES SCIENTIFIQUES**

**(chapitre 56.98)**

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

#### Collection de documents électroniques « Grands sites archéologiques »

A travers des parcours interactifs, il s'agit de mettre en lumière sur le serveur Internet du ministère de la culture et de la communication, les sites archéologiques majeurs ainsi que les recherches conduites au sein du ministère et avec ses partenaires.

Conçus dans un souci éducatif et touristique, bénéficiant des contributions d'éminents archéologues, d'infographistes et de concepteurs multimédia, largement illustrés (photographies issues de nombreux fonds, dessins, schémas, images de synthèse, animations...), ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. Traduits dans une ou plusieurs langues, ils touchent également des publics non francophones.

De nombreux prix (Webby awards, Eurêka...) ont couronné cette collection.

Après « La grotte Chauvet », « l'archéologie aérienne », « les mégalithes », « l'oppidum d'Entremont, trois nouveaux parcours seront programmés en 2001.

Les archéologues du ministère de la culture, du CNRS ou des universités partenaires des services du ministère sont étroitement associés à la réalisation des contenus.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

CNRS, prestataires, multimédias, graphistes, illustrateurs, documentalistes.

DURÉE :

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		700.000 F	700.000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Développement de la collection électronique « Célébrations nationales », diffusée sur le serveur web du Ministère, mise en place récemment en collaboration avec la Direction des archives de France ainsi que d'autres directions du ministère, consacrée à de grandes personnalités des arts, des lettres et des sciences ou à des événements célébrés dans les prochaines années.

A la suite des monographies consacrées à Aristide Cavallé-Coll et à André Le Nôtre, un nouveau volume est prévu en 2001.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A définir

**DURÉE :**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		270.000 F	270.000 F

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

**Amélioration de l'ergonomie et actualisation de plusieurs corpus mis à la disposition des professionnels via le serveur du ministère de la culture et de la communication et notamment :**

**Le réseau de la recherche**, Extranet des services de recherche du ministère de la culture et de la communication, point d'entrée vers les programmes de recherche et des documents sur les personnels de recherche.

**Numérisation du patrimoine culturel**, site qui accompagne les plans de numérisation des services de l'Etat, par la mise à disposition de documents techniques et juridiques et la diffusion de fiches sur les programmes conduits par les services. Site piloté par le Comité de la documentation informatisée et du multimédia du Conseil ministériel de la recherche. Ce site sera augmenté d'une base de données sur les fonds numérisés des institutions culturelles.

**Sciences & patrimoine culturel**, portail destiné aux professionnels de la conservation-restauration et aux étudiants de cette discipline, qui comprend des fiches sur les laboratoires de recherche et les ateliers de restauration, des banques de données, une bibliothèque virtuelle, des actualités, des liens vers les autres ressources du réseau.

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

#### DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		350.000 F	350.000 F

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

**Modélisation 3D d'ensembles patrimoniaux pour les publications électroniques de valorisation de la recherche**

#### **Le mastaba d'Akhetetep à Saqqara**

Le mastaba d'Akhetetep a été acheté par la France en 1903. La chapelle décorée est présentée au musée du Louvre. Le projet de site web sur les recherches effectuées par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre présentera le monument reconstitué par les techniques de modélisation 3D (extérieur et intérieur de la chapelle)

#### **La citadelle de Brouage**

Dans le cadre de la prochaine célébration de Samuel Champlain, fondateur de Québec, la documentation réunie par les services patrimoniaux de Poitou-Charentes sur la ville de Brouage, patrie de Champlain, permet d'envisager l'élaboration d'un multimédia mettant en lumière ce site, symbolique de l'histoire qui relie la France à l'Amérique. Dans un premier temps, le projet porterait sur la mise en forme et l'exploitation de la documentation ainsi que sur la création d'images de synthèse sur la citadelle en collaboration avec des laboratoires des écoles d'architecture. Ce projet fera l'objet d'une collaboration franco-québécoise et franco-canadienne.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A définir

**DURÉE :**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001	180.000 F	180.000 F	180.000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.91. ART. 60**

**(HORS BCRD)**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Acquisition d'un analyseur de DVD doté d'une platine de référence PULSTEC pour le programme collectif de recherche sur la conservation des DVD

L'appareil sera dans un premier temps mis à disposition du Laboratoire d'acoustique musicale (LAM) unité mixte de recherche associant le CNRS, l'université de Paris VI et le ministère de la culture.

L'appareil sera utilisé pour les recherches en conservation mais également dans le cadre du programme de numérisation des images et des sons pour évaluer la qualité des supports de stockage des documents électroniques : images et sons.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A déterminer après appel d'offre

**DURÉE : année 2001**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût</b>	<b>Ch. 56.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>600 000 F</b>	<b>600 000 F</b>	<b>600 000 F</b>

# **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

---

## **MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

### **SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**Programmes interministériels et soutien des programmes des  
unités mixtes de recherche avec le CNRS et les universités**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Subventions au CNRS (Unités de recherche et conventions pluriannuelles)**

Subventions aux opérations de recherche menées en collaboration par le CNRS, le ministère de la culture (toutes directions) et certaines universités, dans le cadre d'unités de recherche communes ou de conventions pluriannuelles sur programme, faisant l'objet d'un versement globalisé par la MRT au CNRS, conformément à l'avenant n°2 à l'accord cadre CNRS-MCC qui sera signé au début de l'année 2001.

Les crédits figurant sur cette fiche feront l'objet d'un virement sur un article de gestion du chapitre 66.98 et seront envoyés globalement à la délégation du siège du CNRS pour attribution aux différentes unités.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CNRS - délégation du siège du CNRS - 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16, qui assurera les notifications aux laboratoires concernés figurant dans une liste visée par les deux partenaires.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CNRS, universités, BNF, autres organismes de recherche (CEA, IRD)

**DUREE DU PROJET : pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 6 858 000 F</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>Partie MRT de l'avenant 2001</b>	<b>1.950.000 F</b>	<b>1.950.000 F</b>

ACCORD CADRE CNRS-CULTURE AVENANT 2001			
LISTE DES OPERATIONS			
Dénomination	Article	objet de la recherche	Montant
	<b>66.98</b>		
<b>Crédits DAPA</b>			
UMR 694 (MAP)	70	Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage	648 000 F
UMR 1563	70	Ambiances architecturales et urbaines	510 000 F
UMR 7543 (FRE en 2001)	70	Architectures, urbanisme, société : territoire en mutation	non inclus
UMR 7544 (FRE en 2001)	70	Labo. des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités	non inclus
toutes UMR archéo	20 ou titre 4	8 unités d'archéologie (UMR et conventions)	820 000 F
en attente	20	Centre d'Anthropologie (sous réserve de création)	250 000 F
		<b>sous-total DAPA</b>	<b>2 228 000 F</b>
<b>Crédits DAF</b>			
UMR 8573	10	Centre de Restauration et de Conservation des Documents Graphiques	1 100 000 F
		<b>sous-total DAF</b>	<b>1 100 000 F</b>
<b>Crédits DLL</b>			
UMR 6576	10	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	50 000 F
Convention	10	Institut de Recherche sur l'Histoire des Textes	600 000 F
		<b>sous-total DLL</b>	<b>650 000 F</b>
<b>Crédits DMF</b>			
Convention	30	revue d'histoire de l'art	120 000 F
UMR	30	laboratoire d'archéologie thébaine avec le musée du Louvre	150 000 F
		<b>sous-total DMF</b>	<b>270 000 F</b>
<b>Crédits DMDTS</b>			
UMR 200	40	Institut de recherche sur le patrimoine français (IRPMF)	200 000 F
UMR 6576	40	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	200 000 F
UMR 7604	40	labo. d'acoustique musicale (LAM)	250 000 F
		<b>sous-total DMDTS</b>	<b>650 000 F</b>
<b>Crédits gestion MRT</b>	80		
	<i>pour direction</i>		
UMR 306	<i>DMF</i>	Centre d'Ethnologie française (CEF)	400 000 F
UMR 7604	<i>DMDTS</i>	labo. d'acoustique musicale (LAM)	150 000 F
UMR 6576	<i>DAPA</i>	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	150 000 F
(UMS 1834 en restructuration)	<i>DMF</i>	Support de la future unité de recherche du Musée du Quai Branly	supprimé
Convention	<i>DAG</i>	Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP)	30 000 F
Convention	<i>DGLF</i>	Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale (CECOJI)	80 000 F
Convention	<i>DAPA</i>	Réseau national "modélisation 3D et architecture"	100 000 F
convention avec UMR 8596	<i>DAF</i>	Centre de Topographie Historique de Paris	40 000 F
convention avec UMR 5610	<i>DGLF</i>	Equipe de recherche Syntaxe et sémantique (Toulouse)	100 000 F
convention avec UMR 9950	<i>DMDTS</i>	recherches sur la physiologie de la danse	100 000 F
Convention	<i>DAPA</i> <i>DMF</i>	INSU-CNRS	800 000 F
		<b>sous-total MRT</b>	<b>1 950 000 F</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 848 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines culturels.**

- Présentation de l'exposition " Archéologie sous les mers " (arabe, français, anglais) dans les pays méditerranéens incluant de nouveaux modules consacrés aux recherches en Méditerranée et aux travaux de l'Institut européen d'archéologie sous-marine
- Publications électroniques en vue de valoriser les recherches, conception, étude juridique et réalisation en relation avec les programmes de numérisation pilotés par la MSH.
- Contribution au développement d'un portail d'information sur le patrimoine culturel en Méditerranée, associant des laboratoires de recherche en architecture, en histoire de l'art et en archéologie et les institutions culturelles des pays méditerranéens partenaires (projet Strabon présenté dans le cadre d'Eumedis).
- Accueil de chercheurs étrangers travaillant dans les domaines culturels.
- Soutien des programmes de recherche menés par le Comité d'histoire du ministère de la Culture (100 000 F)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (MSH)  
Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie  
54 boulevard Raspail - 75006 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

M.S.H.  
Commission européenne  
Ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur

**DUREE DU PROJET :**

Programme pluriannuel (avenant 2001 à la convention du 12/04/99)

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>1.500.000 F</b>	<b>1.500.000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**«APPRENTISSAGES, TRANSMISSIONS ET CREATIVITE DE LA VILLE ET DANS LA VILLE»**

La mise en tension de ces trois notions doit permettre de poursuivre le développement du programme interministériel de recherche « Culture, villes et dynamiques sociales » qui conjugue les problématiques des politiques urbaines à celles des politiques de la ville. Ce programme associe par convention (2000-2004) six partenaires institutionnels qui viennent de lancer une première consultation de recherche « Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville » autour de trois thèmes intitulés : « des mémoires aux histoires ; des espaces et des lieux comme cultures , des innovations culturelles, créations artistiques et esthétiques urbaines ». L'année 2001 sera consacrée au suivi du travail pluridisciplinaire des 17 équipes retenues ainsi qu'à une définition plus ciblée des axes de recherche à relancer pour venir utilement compléter les travaux en cours. Lors de cette deuxième phase, le Comité de Programme sera attentif à encourager la sélection scientifique des travaux en fonction de critères géographiques, disciplinaires, thématiques, comparatistes, et à susciter des projets qui associent chercheurs et opérateurs culturels privés ou publiques , et s'ouvrent à la comparaison européenne et internationale. Au fur et à mesure de la remise des rapports des séminaires permettant des débats entre chercheurs et responsables culturels et urbains seront mis en place, dans les régions .

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CNRS ou Laboratoires associés, associations de recherche et de valorisation

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Le PUCA, la DIV, le FAS, La Jeunesse et les Sports, la caisse des dépôts et consignations

**DUREE DU PROJET : 4 ans**

**NB :La Convention est prévue pour une durée de quatre ans renouvelable (2000-2004), et comprend le financement de recherche et leur valorisation /diffusion.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 3 000 000F</b>			
<b>Subvention du MCC</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>700.000 F</b>	<b>700.000 F</b>

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

#### **TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

La coopération entre le ministère de la Culture et de la communication et le CERDI se développe dans les domaines suivants :

- Analyse des conséquences juridiques des divers types de réseaux numériques
- Evaluation de leurs effets sur les modes de consommation des œuvres de l'esprit
- Méthodes d'authentification des messages numériques sur le base des procédures d'identification en cours de normalisation internationale
- Proposition pour une maîtrise juridique internationale de la diffusion en réseaux numériques
- Accompagner sur le plan juridique les programmes de recherche engagés en traduction automatique et de moteurs informatiques de recherche
- Contribuer à l'élaboration des positions françaises dans les négociations communautaires et internationales concernant le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information.

#### **ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet  
Centre d'Etudes et de Recherches en Droit de l'Immatériel (CERDI)  
54 boulevard Desgranges 92331 Sceaux Cedex

#### **AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

#### **DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Au delà des recherches sur les générateurs de textes littéraires et sur les instruments et figures de l'interactivité dont les derniers développements sont mis en ligne sur le serveur de l'université Paris VIII, les activités du CIREN cherchent à renforcer la coopération interdisciplinaire. Ce centre entend jouer un rôle de passerelle et de plate-forme entre les différentes formes de création autour des développements du numérique. Cette coopération interdisciplinaire se traduira notamment dans le programme du séminaire CIREN qui s'attachera, dans son programme 2001, à exposer les recherches effectuées dans des domaines d'application de la création.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Université Paris VIII  
CIREN (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur l'Esthétique Numérique)  
2 rue de la Liberté  
93256 Saint-Denis Cedex 02

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S)**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>100.000 F.</b>	<b>100.000 F.</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien aux activités de recherche et de publication du CRETM.**

Participation et publication des actes de colloques et journées d'études organisés par le centre de recherches en esthétiques et théories musicales (CRETM) de l'université Paris IV et soutien aux travaux menés en collaboration avec l'ensemble de musique contemporaine "l'Itinéraire". Cette proposition vise à soutenir les efforts de rapprochement et d'échanges d'équipes universitaires avec le monde de la création artistique.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Université Paris IV Sorbonne  
Centre de recherches en esthétique et théories musicales (CRETM)  
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S)**

Institut National de l'Audiovisuel

**DUREE DU PROJET :**

**Convention pluriannuelle : 2000, 2001, 2002 et 2003.**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien au DEA musicologie du XXe siècle.**

Dans le cadre du DEA « Musique et musicologie du XXe siècle », l'Ina-GRM et l'Université Paris IV organisent un atelier sous la forme de six journées pédagogiques en complément des cours et séminaires doctoraux et post-doctoraux de musicologie, esthétique et analyse. Cet atelier permet de mettre les étudiants en contact avec les problématiques liées à l'activité professionnelle, qu'elles soient de recherche ou de discussion.

En 2001, ces activités seront renforcées par 7 journées pédagogiques en studio avec 2 intervenants et 2 assistants techniques. Ce studio audio-numérique professionnel sera doté de stations d'informatique musicale, de moyens analogiques et numériques d'enregistrement, montage et mixage.

Trois journées d'accueil en studio avec un assistant technique et mise à disposition de deux stations d'informatique musicale avec divers outils spécifique pour essais et réalisation personnelles sont prévues.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**Institut National de l'Audiovisuel (INA) EPIC**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S)**

**Université Paris IV Sorbonne**

**Centre de recherches en esthétique et théories musicales (CRETM)**

**DUREE DU PROJET : 12 mois**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>95.600 F.</b>	<b>95.600 F.</b>

**Programmes pilotés par le comité scientifique pour l'analyse,  
la restauration et la conservation des biens culturels**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE:**

**Programme collectif de recherche (PCR) sur les papiers, les filigranes et les encres**

L'objectif de ce PCR, lancé à la fin de l'année 1999 est de faire progresser la connaissance dans le domaine de l'analyse des papiers et des tracés (origine, typologie, état de conservation, compréhension des mécanismes de dégradation). Dans le cadre de ce PCR seront entrepris les travaux suivants : établissement d'un référentiel (thésaurus), identification des papiers et des caractéristiques physico-chimiques, notamment des propriétés optiques (colorimétrie), examens en laboratoire (photographie, radiographie, bétagraphie), analyse des processus de dégradation des encres ferro-galliques, numérisation et traitement de l'image (en relation avec le Comité scientifique « documentation informatisée et multimédia »)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Unité mixte de recherche (UMR 171) « culture – CNRS » du Centre de recherche et de restauration des musées de France qui assume le rôle de coordonnateur scientifique et administratif de ce PCR.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

- Musée du Louvre (Département des arts graphiques)
- Musée des arts décoratifs
- Musée des Beaux-Arts de Lille
- Direction des archives de France
- Bibliothèque nationale de France
- Centre de recherche des documents graphiques (CRCDG)
- CNRS (ITEM, IRHT, LADIR, OMM)
- Université de la Rochelle – Département de physique (LEMMA)

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Contribution à la réalisation d'un cours international de l'ICCROM en France intitulé « Sharing Conservation Science : vers un langage commun » (cours bilingue français-anglais)

En 1997 et 1998, l'International Centre for Conservation and Restauration of Museums (ICCROM), organisation internationale intergouvernementale créée par l'UNESCO en 1956, et l'Ecole nationale du Patrimoine (ENP) décidaient de collaborer pour contribuer à l'amélioration de la spécialisation des professionnels de formation scientifique s'occupant de conservation du patrimoine. Dans le souci de consolider leur partenariat et de poursuivre cette démarche, les deux institutions s'engagent à nouveau ensemble pour la mise en œuvre d'une action de formation pilote visant à nouer un dialogue productif entre les scientifiques et les conservateurs-restaurateurs du patrimoine. Ce cours se déroulera à Paris au siège de l'Institut de Formation des Restaurateurs d'Oeuvres d'Art (IFROA).

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecole nationale du Patrimoine (ENP)  
117, bd Saint-Germain  
75006 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S):**

**DURÉE : 1 mois (8 juin au 7 juillet 2001)**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 583 000 F TTC</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>100 000 F</b>	<b>100 000 F</b>	<b>100 000 F</b>

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Programme collectif de recherche (PCR) sur la conservation des disques DVD**

Le nouveau format de disque DVD (Digital Versatile Disc) rassemble, sous une forme physique commune des champs d'applications nettement plus vaste que ceux offerts par le CD dont la capacité d'enregistrement est beaucoup plus limitée. Les recherches réalisées sur les CD ont apportées des réponses qui ne sont pas directement extrapolables aux DVD en raison des différences de fabrication : adaptation du format numérique à la haute densité, présence de couches semi-transparentes, collages de deux disques dos-à-dos engendrant une grande sensibilité aux déformations etc.

Les enjeux que posent ces supports pour la conservation sont considérables. Quelle est la durée de vie de ces supports ? Quelles seront les stratégies de migration ou d'émulation des données à mettre en œuvre pour garantir la pérennité de l'information ? La conservation des supports n'entre en général pas en considération chez les développeurs et les fabricants de ces supports. C'est pourquoi les utilisateurs de ces supports - bibliothèques, services d'archives et ministères - se doivent de lancer à la fois une veille technologique et des programmes de recherche.

Les recherches menées dans ce domaine doivent l'être en concertation avec les scientifiques (informaticiens, physiciens, chimistes), les utilisateurs (bibliothèques, services d'archives, ministères, organismes de recherche), les fabricants et les instances de normalisation (groupe de travail de l'AFNOR CG 171 et ANSI / AES IT9-5 SC-03).

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoire d'acoustique musicale (Université de Paris VI)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Laboratoire national d'essai (LNE)

Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG)

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>	<b>200 000 F</b>

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Publications scientifiques (revues, actes de colloque, monographies)**

En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a mis en place un Comité d'évaluation des publications scientifiques. L'évaluation se fait sur la base d'un dossier qui doit être rempli par les demandeurs de subvention (renseignements structurels et comptables). Les subventions seront affectées pour 2001 sur la base de la décision du Comité. Les publications suivantes seront examinées par le Comité : a) pour les subventions versées par la MRT : Coré, CRBC, Bulletin de l'ARSAG, b) pour les subventions versées par la DMF : Têchné, Paleo et Antiquités nationales. Les autres publications non soumises au Comité d'évaluation des publications scientifiques, susceptibles d'être soutenues en 2001 sont :

- la publication des actes du colloque désinfection (manuscrit remis en 2000 à CNRS-Edition)
- la publication d'un rapport final sur les travaux du PCR « stabilisation des métaux ferreux »
- la participation à la publication des actes du congrès international Prévention 2000 (Draguignan, 6-10 novembre 2000)
- la participation à la publication de cahiers techniques de la SFIIC (projet)

**ORGANISMES SUBVENTIONNES :**

- Editions Errance, ARRAFU, SFIIC, CNRS-Edition, CNRS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>500 000 F</b>	<b>500 000 F</b>	<b>500 000 F</b>

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2001

**SUBVENTION DE RECHERCHE**

## CHAPITRE 66.98

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE**

**OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Optimisation de la spectroscopie de plasma induit par laser comme technique d'analyse portable pour l'expertise de matériaux du patrimoine mobilier et immobilier (2<sup>ème</sup> et dernière tranche)**

Dans le domaine des techniques d'analyse portables, la fluorescence X a trouvé de nombreux champs d'application. Elle est non destructive, mais seule la surface des matériaux peut être analysée et les éléments légers ne sont pas accessibles. En revanche, la spectroscopie de plasma induite par laser permet l'analyse de tous les éléments sans interférence possible et présente une limite de détection pouvant atteindre quelques ppm seulement. Le projet, proposé par Arc'Antique, vise à optimiser dans un premier temps, à partir d'un appareillage existant, les paramètres d'analyse sur deux types de matériaux (alliages plomb/étain et verres recouverts de peinture (grisaille)). Dans un deuxième temps il sera procédé à la réalisation d'une maquette de l'appareillage avant construction d'un prototype sur la base d'un cahier des charges d'utilisation et d'une qualification.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoire de restauration et de recherche sur les objets d'art Arc'Antique (Association 1901) 26 rue de la Haute-Forêt, 44300 Nantes

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

- Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH)
- Laboratoire de Génie des procédés plasma et traitements de surface (LGPPTS) de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris (ENSCP)
- Direction générale de l'armement (DGA), Direction des centres d'expertise et d'essais

**DURÉE : 2 ans**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>60 000 F</b>	<b>60 000 F</b>	<b>60 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Participation Projet de création d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur (SMA)**

Le projet d'un laboratoire national de spectrométrie de masse par accélérateur destiné à la mesure de la quantité de carbone 14 (SMA C14) fait suite au projet initial du Centre de recherche et de restauration des Musées de France (CRRMF) d'investissement d'un tel système ayant pour objet la datation dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Ce projet d'investissement, d'un montant de 23,6 MF HT prévoit d'associer le CNRS, le CEA et l'IRD (convention d'achat d'équipement en cours de signature). Le Ministère de la culture et de la communication y participe via une subvention versée au CNRS (1,2 MF TTC en 2000 et 0,8 MF TTC en 2001). Un appel d'offre a été lancé au premier semestre 2000 par le CEA. Il a été fructueux et l'équipementier est en cours de sélection. Des études complémentaires (analyse des besoins et des modalités de fonctionnement) sont en cours.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CNRS-INSU (les crédits seront inscrits dans l'avenant 2001 de l'accord cadre avec le CNRS)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**CNRS : 13,6 MF HT** (11 MF pour l'INSU, 1 MF pour département des Sciences Chimiques)  
**CEA : 8 MF HT**  
**IRD : 2 MF**

**DURÉE : 2 ans**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 23,6MF HT</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>800 000 F</b>	<b>800 000 F</b>	<b>800 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Étude du séchage contrôlé des bois archéologiques gorgés d'eau peu dégradés**

Le séchage contrôlé dans un environnement régulé en hygrométrie et température peut constituer une alternative au séchage par lyophilisation, notamment dans le cas des traitements *in situ*. Il est proposé d'optimiser le séchage pour les bois archéologiques peu dégradés de grandes dimensions (teneur en eau inférieure à 180 % par rapport au bois sec). L'objectif est de définir un cycle de séchage contrôlé qui amène les bois à une humidité compatible avec leurs destinations futures avec un minimum de déformation (inférieure à 5%) pour une durée de traitement raisonnable (inférieure à 12 mois). Chaque cycle de séchage sera caractérisé par des mesures physiques sur échantillons.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble  
17 rue des Martyrs  
F-38054 Grenoble Cedex 9

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

DRASSM  
LRMH

**DURÉE : 2 ans**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 460 000 F TTC</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>115 000 F</b>	<b>115 000 F</b>	<b>115 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Etude sur la remise en forme par gonflage CO2 supercritique d'objets en bois  
ayant subi un effondrement cellulaire**

Les bois archéologiques gorgés d'eau dégradés sont très sensibles aux contraintes mécaniques de compression induites par les forces capillaires lors d'un séchage à l'air. Ces contraintes génèrent un effondrement cellulaire ou « collapse » de la structure du bois (jusqu'à 80 % de perte de volume pour les bois très dégradés). Il est proposé de remettre en forme le bois effondré en l'imprégnant d'un liquide dans lequel est dissous un gaz sous très haute pression. Une telle technique permettrait de recouvrer totalement ou en partie le volume et la forme d'un objet en bois effondré.

**ORGANISME SUBVENTIONNE:**

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble  
17 rue des Martyrs  
F-38054 Grenoble Cedex 9

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CEA Pierrelatte

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 240 000 F TTC</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>120 000 F</b>	<b>120 000 F</b>	<b>120 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Etude sur les méthodes de conservation des objets composites cuir-métal**

La conservation et la restauration des objets composites, notamment en cuir et en métal, posent des problèmes car les conditions de conservation de ces deux matériaux ne sont pas toujours compatibles. De plus le traitement de chacun d'eux fait appel à des spécialistes de domaines différents. Un récent problème de restauration d'une armure dont le fer a été fortement dégradé par un cuir de restauration a démontré l'influence néfaste de certains tannages et d'huiles de nourriture du cuir. Il est proposé de mieux connaître l'influence sur le fer de ces composés en déterminant le type de dégradation qu'ils provoquent.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CRCDG  
36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire  
75005 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Laboratoire d'archéologie des métaux (LAM) – CCSTIFM de Jarville

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 299 000 F TTC</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>	<b>149 500 F</b>	<b>149 500 F</b>	<b>149 500 F</b>

**Programmes pilotés par le comité scientifique sur la  
documentation informatisée et le multimédia**

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Lors de la journée d'étude sur la numérisation des données culturelles publiques qui s'est déroulée fin octobre 2000 et dont les actes sont en ligne sur le site numérisation du ministère : **Erreur! Source du renvoi introuvable.** une des trois tables rondes a été consacrée aux programmes de recherche qu'il serait utile de développer dans les trois ans à venir pour répondre aux besoins des services du ministère, en matière de modernisation des systèmes d'information. Les problématiques suivantes ont été évoquées :

- ◇ l'aide à l'indexation
- ◇ la chaîne de la couleur
- ◇ les systèmes de consultation
- ◇ la protection et l'authentification des documents
- ◇ le stockage des données à long terme
- ◇ la cartographie numérique
- ◇ les systèmes portables
- ◇ les nouveaux objets numériques

Le comité scientifique « informatique documentaire et multimédia » devra organiser une réflexion sur ces sujets au début de l'année 2001 en élaborant des priorités. Il élaborera un appel à propositions spécifique, en coordination avec le plan de numérisation des fonds publics et le réseau national de la recherche en audiovisuel et multimédia qui va succéder au programme PRIAMM.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : à déterminer

<b>Coût Total de la recherche :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>		<b>1 700 000 F</b>	<b>1700 000 F</b>

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

---

#### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Projet de colloque virtuel sur les nouveaux usages de l'écrit

Le développement des nouvelles technologies de l'information constitue, à l'heure actuelle, une transformation majeure, peut-être comparable à l'invention de l'imprimerie. Quels sont les effets de cette transformation sur l'écrit et ses usages dans notre société ? S'il est vain de chercher des réponses immédiates à ces questions, il paraît possible et même urgent d'en faire l'objet d'une réflexion collective. Ce projet de colloque d'envergure internationale - dont les textes circuleraient par l'internet - permettrait de contribuer à une telle réflexion. Des acteurs et/ou des théoriciens confrontés à des changements concrets, tant dans leur vie quotidienne que dans différents domaines de leur vie professionnelle (lecture, courrier électronique, journalisme, bibliothèque, champs littéraire...) s'y exprimeront et réagiront aux différents points de vue développés.

Le programme réunit deux partenaires, la Bibliothèque publique d'information et le CNRS, institutions fortement investies autour de cette thématique. Il a pour ambition de combiner à la fois une recherche collective, une expérience de nouveau rapport à l'écrit, et une action publique de communication par le Web, le tout débouchant sur un ouvrage susceptible d'être publié de façon à la fois traditionnelle et électronique.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

Bibliothèque publique d'information (financement MRT)

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Opération conjointe DLL/BPI/CNRS. Les apports respectifs des deux institutions seront les suivants :

- BPI : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents de la Bpi (coût estimé, 249.950 F)
- CNRS : prestations intellectuelles et techniques effectuées par des agents du CNRS (coût estimé, 120.315 F)

#### DUREE DU PROJET : 1 an (septembre 2001/septembre 2002)

Coût Total de la recherche :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art 12	A.P.	C.P.
2001	165 000 F	165 000 F	165 000 F

**SUBVENTION DE RECHERCHE**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME**

**Documentation culturelle électronique**

**Diffusion et gestion de documents culturels multimédias au format XML dans un environnement de logiciels libres**

Dans le but de réaliser des économies d'échelle et de faciliter la recherche d'information, la documentation électronique produite par les laboratoires et institutions culturelles doit être harmonisée. L'utilisation de logiciels dont les sources sont libres de droit et des technologies XML (eXtended Markup Language) permettent de pérenniser l'information et de rendre les systèmes documentaires interopérables. Pour inciter les institutions et les acteurs culturels à changer leurs méthodes, il s'agit de fournir en libre accès des outils adaptés répondant aux besoins et de réaliser des expérimentations publiques visant à faire connaître ces techniques de normalisation.

La complexité des outils XML libres qui ont vu le jour au cours des dernières années et les changements méthodologiques qu'ils impliquent, imposent de mettre en relation autour de programmes de recherche et de développement ciblés les acteurs publics et privés concernés par des projets documentaires. Ce projet de recherche a pour but d'évaluer les outils de diffusion et de gestion de documents XML en environnement libre, et de proposer une architecture de référence pour de telles applications en collaboration avec des groupes d'utilisateurs et des services gérant des collections de documents numérisés.

Les résultats de cette recherche seront diffusés gratuitement sur le serveur du ministère afin d'accélérer la prise de conscience des impératifs de conservation et d'interopérabilité des systèmes d'information.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

SOCIETE AJLSM

**PARTENAIRES :**

Utilisateurs et diffuseurs d'information (unités mixtes de recherche associant les services du ministère, établissements culturels, partenaires associatifs)

**DURÉE : 10 mois**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		350 000 FF	

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

#### SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Grâce au développement de techniques de pointe liées au domaine de l'image de synthèse, les visiteurs d'un musée pourront bientôt « virtuellement » saisir, manipuler et sentir le relief d'objets qui, en réalité, sont placés sous vitrine. Sans être obligés de porter sur eux des systèmes encombrants comme des casques ou des gants de réalité virtuelle (complètement inappropriés dans une institution culturelle), ils découvriront certains pièces de collection, de manière poly-sensorielle et scientifique à la fois. Car, il ne serait être question, dans cette expérimentation encore au niveau de la recherche et du développement, de satisfaire seulement un désir, celui de toucher des objets de collection, mais de tenter d'en offrir un nouveau mode de connaissance qui invite à mieux comprendre leur signification.

Sur le plan technique, il nécessite la mise en oeuvre de techniques de numérisation 3D de pointe, de techniques de placage de textures et de programmes d'interfaçage images/dispositifs haptiques.

Ce projet de recherche vise à expérimenter de nouveaux modes d'appréhension de l'oeuvre d'art, et de valider certaines hypothèses proposées aujourd'hui sur l'interactivité dans les musées.

Deux objets ont été sélectionnés dans les collections du musée du Louvre : la « Dame d'Auxerre », une sculpture en pied, en calcaire, de la Grèce archaïque (Crète, vers 630 avant J.C.) et la « Coupe de Douris », signée Calliadès, Coupe à figures rouges, (vers 490-480 avant J.-C.)

#### ORGANISME SUBVENTIONNE

SOCIETE SIM TEAM

#### PARTENAIRES :

Musée du Louvre, laboratoire de recherche de France Télécom (Branche Développement, Rennes)

#### DURÉE : 10 mois

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2001		250 000 FF	

SUBVENTION DE RECHERCHE

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME**

Le programme Méditerranée de l'UNESCO relie aujourd'hui un millier d'institutions publiques et privées à travers 70 réseaux engagés dans des actions concrètes dans tous les pays du Bassin méditerranéen.

La mer a été le vecteur fondamental de la civilisation méditerranéenne, le savoir technique, médical, pharmacologique, océanographique, vient du sud. C'est autour du transfert de ce savoir que s'est construit le programme Méditerranée, en s'appuyant notamment sur les « arsenaux historiques » qui jalonnent son pourtour. Ces sites sont l'expression d'un savoir-faire et constituent des pièces essentielles du patrimoine maritime

Parmi ceux-ci, Villefranche-sur-Mer fait figure de tête de pont ; en effet cet ancien port royal des ducs de Savoie, aménagé au XVIIIe, est le seul à posséder un bassin de radoub intact. Le site de Villefranche-sur-mer compte un laboratoire océanologique, des ateliers de charpenterie de marine traditionnelle de grande qualité, et la rade est en elle-même un haut lieu d'intérêt écologique et scientifique. Une antenne du programme de l'UNESCO vient de s'y installer avec un ensemble de projets de recherche, d'expositions et de publications multimédias associant le patrimoine archéologique sous-marin (fouilles de la Lomellina, etc.), l'histoire des sciences et de l'environnement, l'histoire des arsenaux et des échanges en Méditerranée.

L'objectif de ce programme est de parvenir pour le site de la rade à une synthèse des recherches en archéologie sous-marine (GRAN), en histoire de l'architecture (service régional de l'inventaire de la DRAC et conseil général) et des travaux menés par les différents acteurs scientifiques travaillant sur cet espace. La synthèse devra viser à élaborer un projet de publication électronique multimédia de valorisation de l'ensemble.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** à définir

**PARTENAIRES :**

UNESCO, collectivités locales, DRAC PACA, associations

**DURÉE :** 12 mois

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		100 000 FF	100 000 FF

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE**

**PRINCIP : Identification et filtrage des contenus illicites sur Internet.**

Ce projet vise à fournir les meilleures technologies en matière d'outils de filtrage des contenus illégaux et préjudiciables afin de développer la confiance face à l'outil et la sécurisation des contenus de l'internet pour les populations les plus vulnérables, notamment les mineurs.

Sa base consiste à fournir, en accès libre pour les acteurs concernés de l'internet, en amont des moteurs de recherche, et en arrière plan de l'internet, une plate-forme logicielle de détection et de filtrage des contenus illégaux et préjudiciables. Il s'agit donc d'une plate-forme évolutive, mise à jour en permanence à laquelle pourraient se connecter de manière coopérative le maximum d'hébergeurs, de fournisseurs d'accès du domaine national et international.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)**  
Centre de Recherches en Ingénierie Multilingue (CRIM)  
2 rue de Lille 75343 Paris Cedex 07

**AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :**

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>		<b>A définir</b>	<b>A définir</b>

## **Programmes pilotés par l'Institut National d'Histoire de l'Art**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Etablissement d'une base documentaire sur les sources de l'histoire de l'art en France de 1650 à 1750 : dépouillement informatisé d'inventaires d'artistes pour la période 1721-1750.(3<sup>ème</sup> tranche)**

Après avoir mis au point le programme informatique d'analyse des inventaires d'artistes et traité ceux de la période 1680-1720, le Centre de recherche sur l'histoire de l'art (CRHAM) poursuit son projet d'établissement d'une base documentaire sur les sources de l'histoire de l'art en France de 1650 à 1750.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Université Paris IV Sorbonne  
Centre de recherche en histoire de l'art André Chastel, UMR 8597  
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 12 mois**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>350.000 F.</b>	<b>350.000 F.</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Dépouillement informatisé des catalogues de vente en France au XVIII<sup>e</sup> siècle (3<sup>e</sup> tranche)**

- dépouillement des inventaires après décès des artistes régionaux (XVI<sup>e</sup>-XVIII) à partir des minutes notariales conservées aux Archives départementales de la Gironde en vue de l'établissement d'un fichier
- dépouillement des catalogues de ventes, des inventaires de collections, des *Avvisi di Roma* et des licences d'exportation dans le cadre du programme « Italie-France/France-Italie : la circulation des hommes durant les périodes moderne et contemporaine » réalisé en partenariat avec l'université de Rome 3

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III  
Centre d'études et de recherche sur le classicisme dans l'art moderne (CERCAM)  
UFR Histoire de l'Art  
Domaine universitaire 33405 Talence

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

I.N.H.A. (Institut National d'Histoire de l'Art)

**DUREE DU PROJET :** programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		150.000 F.	150.000 F.

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE :MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Histoire de l'Art et de l'Archéologie en France.**

Appel à propositions, prioritairement destiné aux équipes de recherche en région, sur les antiquaires et les historiens de l'art en France du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Autres équipes et laboratoires retenus à l'issue de l'appel à propositions lancé par l'INHA.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>500.000 F.</b>	<b>500.000 F.</b>

**DELEGATION GENERALE A  
LA LANGUE FRANCAISE**

# DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE

## Activités de recherche pour 2001

### 1 - Traitement informatique du langage

La Délégation générale à la langue française a lancé plusieurs projets de recherche coordonnés avec différents partenaires visant à améliorer la création et la diffusion des ressources linguistiques en français indispensables au traitement informatique du langage et à l'élaboration d'interfaces avancées permettant de mieux accéder aux informations mises à disposition sur les supports numériques et sur les réseaux.

Les recherches engagées ont pour objectif d'identifier et de régler les problèmes juridiques liés à l'exploitation des corpus textuels, de collecter et de constituer des ressources linguistiques et terminologiques structurées ainsi que de réaliser les outils nécessaires pour accéder à l'information.

En 2001, un plus grand intérêt sera porté au développement d'outils informatiques permettant le filtrage et la recherche fine de contenus. Ces recherches sont menées en partenariat avec le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI-CNRS), la Jeune équipe DELIC (DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus) du CNRS, basée à l'université d'Aix-en-Provence spécialisée sur les données orales, l'Université de Haute Bretagne Rennes 2 pour les outils terminologiques et l'équipe de recherche en syntaxe et sémantique du CNRS (Université Toulouse Le Mirail) pour le filtrage des contenus.

#### a) bilan 2000

- La réflexion comparative permettant de lever les obstacles juridiques à la valorisation des corpus et à l'utilisation des outils facilitant l'usage du français a été poursuivie ;
- La collecte du corpus du français contemporain a été presque achevée en 2000, et les questions techniques essentielles pour la valorisation du corpus ont été résolues : harmonisation des conventions de transcription de l'oral, unification des formats et des supports, permettant à terme de disposer d'un matériel d'excellente qualité pour l'alignement oral/écrit ;
- Le format d'échange entre bases de données -format « GENETER »- est en bonne voie de normalisation auprès de l'ISO (ISO 16642) et bénéficie d'ores et déjà de développements dans le cadre de projets européens (échange entre bases terminologiques des institutions européennes (projet IDATE), consortium GEMA (DG XIII) pour la constitution d'un portail multilingue d'accès aux ressources linguistiques) ainsi que dans le cadre du réseau francophone d'aménagement linguistique (RIFAL) de l'Agence intergouvernementale de la francophonie et dans des projets d'extension des bases de données terminologiques des langues latines menés avec l'Union latine.

#### a) orientation 2001

En 2001, les objectifs de recherche visant à établir de bonnes conditions générales d'accès aux contenus en français, tant par la normalisation de formats d'échange terminologiques que par la résolution des questions juridiques dont dépend la valorisation des ressources linguistiques seront poursuivis.

La numérisation des corpus oraux du français contemporain permettra d'en disposer pour les développements d'outils d'ingénierie linguistique. La mise en route d'un programme de recherche en

informatique pour l'analyse sémantique de grands corpus et le filtrage des contenus en ligne correspond aux besoins émergents nés de l'essor de la communication en réseaux.

Ces travaux, complétés par le nouveau projet sur le filtrage des contenus en ligne, répondent ainsi à la priorité donnée par le ministère de la culture et de la communication à l'accès aux contenus en langue française, conformément aux mesures prévues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information et aux recommandations du rapport de Patrick Bloche visant à améliorer l'accès à l'information en ligne.

## **2 - Le Développement de l'observatoire des pratiques linguistiques**

Les études entreprises dans le cadre de l'observatoire sont en cours ; une partie des résultats sera connue au début de 2001 ; il conviendra alors d'être en mesure de les exploiter.

Deux appels à proposition ont déjà été lancés :

- le premier en avril 1999 portant sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire national (métropole et DOM-TOM). Vingt projets ont été retenus et concernent les variétés et les variations du français, les langues régionales ou les contacts entre les langues, pour un montant total de 788 000 F ; les résultats seront remis à la DGLF début 2001 ;
- le deuxième en mars 2000, portant sur l'observation du contact linguistique dans des situations géographiquement et socialement délimitées. Seize projets ont été retenus portant notamment sur de jeunes locuteurs scolarisés ou relevant de la problématique des langues de France.

En 2001, la DGLF devra être en mesure d'exploiter les résultats des premières recherches pour traduire en termes opérationnels les résultats de l'observation, un contrat d'étude sera confié à un linguiste expérimenté familier des politiques publiques.

Par ailleurs, un 3ème appel à propositions sera lancé en 2001 : il pourrait concerner plus particulièrement le contact linguistique en situation de travail.

## **3 - Études dans le secteur des langues régionales**

En décembre 1999, la DGLF sur ses propres crédits, en collaboration avec France 3 et Radio France, a fait réaliser une étude sur les représentations et les pratiques de la langue corse et le rôle des médias dans la culture régionale.

En 2001, la DGLF réalisera une étude sur la place des langues de France et des langues étrangères dans les radios associatives, à partir des données transmises par le CSA et présentées en annexe au rapport au Parlement 2000 (liste des stations diffusant en d'autres langues que le français).

**FICHE DE SYNTHÈSE**

---

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 art. 67</b>		<b>180 000 F</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Équipement Soutien de base Études</b>		
<b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation</b>		
<b>Total</b>	<b>420 000 F</b>	<b>420 000 F</b>

**ÉTUDE TECHNIQUE**  
**CHAPITRE 34.97 ART 67**

---

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉTUDES DANS LE SECTEUR DES LANGUES RÉGIONALES**

Etude sur la place des langues de France et des langues étrangères dans les radios associatives, à partir des données transmises par le CSA et présentées en annexe au rapport au Parlement 2000 (liste des stations diffusant en d'autres langues que le français)

**CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

à déterminer

**DURÉE DU PROJET : 1 AN**

<b>Coût</b>	<b>Chapitre 34.97 art. 67</b>	
<b>2001</b>	<b>80 000 F</b>	

## ETUDES TECHNIQUES

### CHAPITRE 34.97 ART 67

#### DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE

#### DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Dans le cadre du dispositif d'observation des pratiques linguistiques mis en place en 1999 au sein de la délégation générale à la langue française, à la demande de la ministre, un premier appel à propositions a été lancé en avril 1999 sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire national (métropole et DOM-TOM). Vingt projets ont été retenus portant sur les variétés et les variations du français, les langues régionales ou les contacts entre les langues.

Ces différents travaux dont les résultats seront remis à la DGLF début 2001, devront être finalisés : leurs conclusions devraient en effet apporter des éléments utiles à l'élaboration des politiques publiques dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels.

En mars 2000, un deuxième appel à propositions a été lancé sur l'observation du contact linguistique dans des situations géographiquement et socialement délimitées. Seize projets ont été retenus portant notamment sur de jeunes locuteurs scolarisés ou relevant de la problématique des langues de France.

Par ailleurs, la mise en réseau des chercheurs et des centres d'études a été lancée et un annuaire des centres de recherche en sociolinguistique est disponible sur le site de la DGLF.

Au cours de 2001, la DGLF exploitera les résultats des premières recherches.

À la suite d'une série de consultations entreprises par la DGLF avec les ministères en charge de l'éducation nationale, de la recherche, des affaires sociales, de la ville pour étudier avec eux la prise en compte des résultats de l'observation dans les politiques publiques, un travail intermédiaire, confié à un linguiste expérimenté familier des politiques publiques, sera nécessaire pour traduire en termes opérationnels les résultats de l'observation.

**CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :** à déterminer

**DURÉE DU PROJET : 2 ANS**

Coût	Ch.34.97 art 67	
2001	100 000 F	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

**CHAPITRE 66.98**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Étude juridique sur les conditions d'utilisation de corpus équilibrés du français écrit pour des traitements linguistiques.**

Les entreprises et les chercheurs qui font des travaux d'ingénierie linguistique, ont besoin de corpus accessibles pour travailler sur la langue française et les autres langues, notamment des corpus multilingues dont une des langues est le français. La constitution et la mise à disposition de tels corpus se heurtent en premier lieu aux questions de propriété intellectuelle pour tous les textes qui ne sont pas tombés dans le domaine public. L'étude engagée en 1997 a pour objectif d'examiner dans quelles conditions les textes d'origine très variée nécessaires à la constitution de corpus multilingues pourraient être rendus disponibles pour permettre la réalisation de tests à caractère strictement linguistique aussi bien par des chercheurs de laboratoires publics que d'entreprises d'ingénierie linguistique.

Depuis 1997, l'accompagnement juridique effectué a permis de mettre à disposition des utilisateurs de corpus, via l'AERL, 5 années du journal quotidien "Le Monde". En 1998, il a accompagné l'INALF dans ses négociations avec les ayants droits pour ce qui concerne la base Frantext. Il a assisté ELRA (association européenne pour les ressources linguistiques) dans ses négociations avec les producteurs de données textuelles en français. Il a fourni, à parti de la jurisprudence en cours de constitution, des recommandations précises en direction des producteurs et des utilisateurs de corpus et du législateur tant au niveau national qu'euro péen. En 2000, il a en outre, participé à l'établissement des conventions avec les laboratoires retenus à la suite de l'appel à propositions de l'observatoire des pratiques linguistiques, pour l'utilisation des corpus réalisés à ce titre.

En 2001, le CECOJI accompagnera sur le plan juridique la conduite des appels d'offres lancés par ELRA sur les nouveaux domaines de l'ingénierie linguistique (transcription de l'oral, corpus alignés bi-multilingues). De plus, il fera l'inventaire des questions de droits les plus fréquentes, de manière à mettre les réponses, via un site web, à disposition des chercheurs (en sociolinguistique, en traitement informatique du langage).

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :**

**Centre d'études sur la coopération juridique internationale.**  
Antenne parisienne : CNRS, 27, rue Paul Bert 94201 Ivry-sur-Seine

**AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :**

**Association européenne pour les ressources linguistiques (AERL),**  
55-57, rue Brillat-Savarin 75013 Paris. Directeur : Khaled Choukri

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>	<b>Financement accord cadre CNRS/MCC</b>	<b>80 000 F</b>	<b>80 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Collecte de corpus et études de corpus de français parlé**

Le laboratoire de l'INALF "Esa 6060", situé à Aix en Provence et dirigé par Mme Claire-Blanche Benveniste détient un corpus de données orales pour le français de 800.000 mots. Il en faudrait 2 millions pour atteindre la taille des corpus européens disponibles pour l'anglais et le portugais. Il est donc nécessaire de collecter de nouvelles données, de les harmoniser (format, transcription), d'améliorer les logiciels de consultation et de les rendre accessibles à la communauté des chercheurs. En 1998, l'INALF a commencé à collecter les données nouvelles nécessaires et à élaborer un programme d'enquêtes régionales. Des travaux ont également été commencés pour améliorer la transcription, la saisie informatique et le codage du corpus ainsi que les possibilités de requête sur le corpus.

En 1999, l'INALF a poursuivi les collectes régionales dans cinq grandes régions et effectué la transcription informatique de 40 corpus enregistrés.

En 2000, l'INALF a effectué les enregistrements sur les 30 villes restantes, afin d'aboutir à un total de 50 heures d'enregistrements et mis au points les procédures permettant l'étude lexicale, morphologique et syntaxique de ces documents par des moyens informatiques. Par suite de restructurations, l'équipe CNRS ESA 6060, dirigée par Mme Claire-Blanche Benveniste, cesse d'exister. Le projet est pris en charge par l'équipe DELIC (Description Linguistique Information sur Corpus). Claire Blanche-Benveniste interviendra dans le projet au titre de Directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études (IVème Section).

L'année 2001 permettra de finaliser définitivement le projet selon les objectifs initiaux : harmonisation des conventions de transcription, report des entretiens sonores et des transcriptions sur une série de cédéroms, réalisation d'une maquette d'alignement des fichiers texte et son.

La mise à disposition des chercheurs et des industriels de corpus écrits et oraux annotés pour le français est l'une des mesures prioritaires retenues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :**

Université de Provence - Équipe DELIC, 29, avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>		<b>40.000 F</b>	<b>40.000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :**

**Élaboration d'outils d'accès et de gestion de bases de données terminologiques plurilingues.**

La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information - ce point fait partie des priorités retenues dans le cadre du plan d'action gouvernemental "Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information" (Pagsi). Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne.

André Le Meur, de l'université de Rennes II, a développé le format GENETER, qui permet la conversion automatique des fichiers informatiques des grandes bases de données terminologiques européennes et d'assurer les échanges à grande échelle des ressources terminologiques. Ces travaux de première importance - et très bien positionnés par rapport à la concurrence internationale - sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO et sont déjà mis en démonstration par l'AFNOR. En 2000, le format GENETER a été retenu par le projet européen IDATE de mise en réseau des banques de données des institutions européennes.

En 2001, l'université de Rennes II poursuivra le développement de la base de données terminologiques INESTERM et les actions visant à obtenir l'homologation du format GENETER au plan international.

Elle participera en outre à la mise en ligne des travaux terminologiques du dispositif d'enrichissement de la langue française (base de données terminologique) et aux projets menés en direction des pays francophones du sud pour la constitution de base de données terminologiques en français et dans les langues partenaires.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :**

Université de Haute-Bretagne (Rennes II) UFR de sciences sociales, 6, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes CEDEX.

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>		<b>100 000 F</b>	<b>100 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :**

**Élaboration d'outils informatiques de filtrage des contenus sur l'internet**

La popularisation de l'internet et l'apparition du Web ont multiplié les types de contenus mis en circulation sur la Toile. Les navigateurs et les moteurs de recherche permettent de trouver l'information et les contenus, mais la prolifération même de ces derniers impose de résoudre deux tâches pour faciliter et sécuriser l'accès de l'utilisateur aux données :

- repérer l'information pertinente grâce à des recherches fines dans le contenu des pays de la Toile, sans se limiter aux métadonnées souvent imprécises ;
- repérer les contenus et les informations à caractère illicite, ou de nature à porter préjudice à des publics vulnérables (sites à caractère raciste, négationniste, diffamatoire ou pornographique) de manière à rendre la navigation sur la Toile plus sûre et à renforcer la confiance des utilisateurs.

Les filtres installés sur les navigateurs et les portails courants sont peu efficaces, parce que fondés essentiellement sur une analyse des métadonnées et élaborés sur des ensembles de termes et de thesaurus en anglais.

Le projet consistera à mettre en place un environnement informatique permettant la récupération du contenu des sites et leur dépouillement automatique à l'aide d'outils facilitant l'analyse manuelle par des spécialistes en analyse de contenu et de développer l'adaptation multilingue de ces outils. Ce projet devrait compléter sur le plan informatique le projet PRINCIP du Centre de Recherche en Ingénierie Multilingue de l'INALCO.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :**

Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, UMR 5610 - CNRS, Université de Toulouse  
Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, F-31058 Toulouse Cedex 1.  
Directeur : Didier Bourigault.

**AUTRE(S) PARTENAIRE (S) :**

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montrant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>		<b>100 000 F</b>	<b>100 000 F</b>

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION  
ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**

**(MARSEILLE)**

## **CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**

### **Activités de recherche en 2001**

En 1992, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) a décidé de créer le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) à Marseille, par délocalisation et redéploiement de moyens des services centraux.

Cette opération a conduit fin 1996 à la création d'un laboratoire soutenu par la MRT. Ce laboratoire (personnel et équipement scientifique) bénéficie de la part apportée par l'Etat au CICRP dont l'officialisation juridique et administrative est en cours de constitution. Le CICRP sera régi par un Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC- Belle de Mai) regroupant l'Etat, la ville de Marseille, le Conseil Régional PACA et le Conseil Général des Bouches du Rhône.

L'aménagement du CICRP dans ses nouveaux locaux a eu lieu au début du 4<sup>e</sup> trimestre 2000. Le texte de la convention constitutive du GIPC a été transmis aux collectivités territoriales partenaires (ville de Marseille, conseil régional PACA, conseil général Bouches du Rhône) pour signature. Les tâches et réflexions d'ordre juridique et administratif conditionnent actuellement la mise en place du règlement intérieur, du futur fonctionnement du Centre et de la fiche financière 2001-2003.

Le CICRP va ainsi associer un laboratoire de recherche, d'études et d'assistance scientifique, aux ateliers de restauration équipés par la ville de Marseille, pour répondre à des missions de conservation- restauration et mener des actions de conservation préventive au sein de l'inter région PACA, Languedoc-Roussillon et Corse. Un centre de documentation, d'information et de formation sera aussi créé au sein de la structure.

Le laboratoire exerce d'ores et déjà une partie de ses activités, (son équipe et ses équipements scientifiques sont encore incomplets), mettant en œuvre des programmes de recherche sur les matériaux, les produits et méthodes de restauration.

Dans le cadre de sa mission de service public et en complément des activités des laboratoires du ministère, il participe à la constitution de dossiers scientifiques indispensables à la conservation et à la restauration des peintures, polychromies sur tous supports. Il assure aussi une mission de contrôle, de suivi de travaux, d'expertise, de conseil, notamment pour ce qui concerne la conservation des œuvres et objets patrimoniaux et la prévention de leur dégradation (conservation préventive).

Il préfigure ainsi la mission d'assistance technique à maître d'ouvrage et maître d'œuvre du CICRP dans les régions constituant le pourtour méditerranéen français.

Enfin, il met en œuvre des opérations de communication, de documentation et de formation.

## **1. Missions d'assistance pour l'année 2000**

Du point de vue de ses tâches d'assistance scientifique aux maîtres d'ouvrage et d'œuvre, le laboratoire du CICRP a mené en 2000 une vingtaine d'études sur des problèmes d'environnement d'œuvres, de dégradation de matériaux constitutifs d'œuvres (peintures de chevalet, peintures murales, polychromie sur pierre), certaines étant actuellement en cours.

Cinquante dossiers de photographie scientifique, dont la moitié a été réalisée par un prestataire extérieur lors des six premiers mois ont été constitués. Huit œuvres ont été radiographiées durant les six derniers mois. Ces travaux ont été freinés par l'arrêt momentané des activités des ateliers et du laboratoire lié au déménagement.

Ces activités ont concerné les services des musées et des monuments historiques des régions PACA et Languedoc-Roussillon. Ponctuellement, le laboratoire a répondu à des demandes des musées de Castres, de Valence, de la division des Espaces Verts de la ville de Marseille, de la conservation régionale des monuments historiques d'Aquitaine (Lestelle- Bétharam).

Une série d'études pour les institutions des différentes régions et notamment la Corse est d'ores et déjà planifiée.

Le CICRP est par ailleurs impliqué dans le projet de Conservation Préventive du Sud-Est, dans le cadre d'une mission interministérielle interrégionale d'aménagement du territoire (MIAT). Il a également participé au comité de pilotage et au comité de lecture pour la mise en place du colloque international "bouclier bleu" sur la "Prévention des sinistres dans les aires de stockage", organisé par le laboratoire du CAV de Draguignan.

## **2. Communication- Formation en 2000**

Dans le cadre de sa préfiguration, le CICRP a développé ses missions de centre de ressources et a participé à plusieurs expositions (musées de Grasse, Granet...).

Des scientifiques du CICRP ont fait des conférences à diverses reprises, à Draguignan, à Sienne, à Venise, dans le cadre de congrès internationaux.

Le laboratoire a par ailleurs poursuivi son cycle de conférences annuelles qui présentent ses activités, l'état de ses recherches ainsi que celles d'autres laboratoires aux institutions patrimoniales de l'inter-région et aux restaurateurs. Ces conférences se concluent par des débats entre participants et orateurs qui permettent d'affiner les besoins exprimés en matière de conservation- restauration et de préciser les possibilités matérielles et humaines du laboratoire ainsi que celles du futur Centre.

Le CICRP est engagé dans des actions de formation à caractère professionnel, dans le cadre : de la Maîtrise de Sciences et Techniques de l'Université de Provence, de la formation initiale d'application et formation continue (CNFPT), du DESS de conservation préventive à Paris I et de la formation des restaurateurs à l'IFROA.

Au total, le personnel de recherche du CICRP a écrit ou participé à la rédaction de cinq articles parus en 2000 et de huit autres qui sont à paraître.

Enfin, trois stagiaires universitaires ont été accueillis en 1999 dans le cadre de stage d'initiation ou de formation à la recherche et trois autres stagiaires en 3<sup>e</sup> cycle sont d'ores et déjà accueillis pour l'année universitaire 2000-2001. Ces stagiaires sont encadrés par l'équipe du laboratoire qui participe aux jurys de soutenance.

### **3. Travaux de recherche en cours**

Plusieurs programmes de recherche sont en cours au CICRP. Deux traitent de l'optimisation de méthodes de traitement ou d'analyse et trois autres concernent la dégradation de matériaux constitutifs des œuvres :

- Suivi spectrorimétrique de peintures sur supports organiques désinsectisées par absorption d'oxygène ;
- Mesures d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe), en collaboration avec le CEREGE (laboratoire CNRS d'Aix en Provence) ;
- Dégradation thermique des peintures de chevalet en présence d'un incendie, avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille ;
- Dégradation des œuvres d'art contemporain : cas de peintures de chevalet, en collaboration avec l'Université de Provence (Marseille St Charles) ; ce travail a fait l'objet de l'encadrement d'un stage d'une étudiante en 2<sup>e</sup> année de l'IUT Chimie de Marseille et fait actuellement l'objet d'un deuxième stage d'un étudiant de 5<sup>e</sup> année en génie chimique de l'université Technique de Compiègne ;
- Dégradation des pigments et mastics inorganiques au Plomb ; en collaboration avec le CRMC<sup>2</sup> (laboratoire CNRS à Marseille), le laboratoire de Minéralogie de l'université de Toulouse, le LRMH (Champs sur Marne) ; ce travail a donné lieu en 1999 à un stage pour l'année scolaire 1999-2000 (étudiante en DESS de l'université de Toulouse) et se poursuit par deux stages d'initiation à la recherche, un en DEA "Archéomatériaux" (université de Bordeaux III) et l'autre en DESS "Matériaux : caractérisation, élaboration et traitements de surface" (université de Toulouse).

### **4. Perspectives pour 2001**

Le premier semestre 2001 verra la mise en place totale du nouveau Centre, par la consolidation et la poursuite de ses activités.

Le GIPC sera effectif début 2001. Les activités qui se sont déjà fortement développées en fin de la période de préfiguration, devraient trouver leur plein régime au cours de l'année 2001.

**FICHE DE SYNTHÈSE**

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**1°) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations</b>		
	<b>AP</b>	<b>CP</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b> <b>Etudes</b> <b>Total :</b>	<b>1 500 000 F</b> <i>200 000 F</i> <b>1 700 000 F</b>	<b>1 500 000 F</b> <i>200 000 F</i> <b>1 700 000 F</b>
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <b>Total :</b>		

**2°) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>	<b>43.30</b>	<b>600.000 F</b>	<b>Fonctionnement</b> (par transfert des crédits recherche 34.97 à la DRAC PACA en prévision de la création du GIPC)

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRE 43.30**

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**TOTAL DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT :**

*(indiquer si les crédits sont déconcentrés)*

<b>Répartition des Crédits</b>	<b>Nature des dépenses de fonctionnement</b>
<b>65 000 F</b>	Frais de déplacement, congrès
<b>80 000 F</b>	Matériel informatique pour multimédia, réseau et numérisation, logiciels
<b>150 000 F</b>	Documentation, fournitures, consommable
<b>305 000 F</b>	Fonctionnement technique (fluides, chauffage, entretien, téléphone, déménagement, installation technique, sécurité, protection)

**Autres crédits de fonctionnement :**

*(à titre indicatif)*

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90.90 :**

<b>Répartition des vacances</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>
<b>(à définir)</b>	

**Autres crédits de vacances :**

*(à titre indicatif)*

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

**CHAPITRE 56.98**

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU  
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Équipement du nouveau laboratoire (2)**

Le laboratoire a emménagé en l'an 2000 dans ses nouveaux locaux.

La création officielle du CICRP conduit déjà à une activité sans cesse accrue portant sur une étude fine des matériaux constitutifs des couches picturales et de leurs supports, sur leurs vieillissements ainsi que sur l'environnement des œuvres tant dans les musées que dans le cadre des monuments historiques. L'achat de certains équipements très onéreux n'a pu être totalement effectué en 2001 (ex. : équipement pour la réalisation de radiographies X).

Il est nécessaire de compléter l'équipement de base du laboratoire, outre en petit matériel, en appareillage scientifique indispensable aux études et recherches. Ces appareils permettent aussi de développer des collaborations avec des laboratoires de la région méditerranéenne (CNRS, universités, laboratoire de la police scientifique) intéressés par des échanges en temps de machine contre un accès à des équipements scientifiques lourds comme la microscopie électronique. Le laboratoire a besoin d'acquérir :

- 1°) des équipements de base pour le laboratoire de microbiologie et du petit matériel complémentaire pour les autres laboratoires (psychromètre, thermo-hygromètres, four, micro-préleveur d'échantillons ...), équipement pour le développement de négatifs noir et blanc (dont une développeuse, un agrandisseur), équipements pour le studio de prise de vue (ex. éclairages UV) etc.)
- 2°) des équipements plus lourds (complément radioscopique pour la radiographie X, enceinte à vieillissement de type brouillard salin, DSC)

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

- 1°) Bioblock, Kodak (ou équivalents)
- 2°) Cégélec (ou équivalents)

**DURÉE : 2 ans**

**NB : indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	1 500 000 F	1 500 000 F
2002	Article 90	1 000 000 F	1 000 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

---

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU  
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Dégradation des pigments utilisés dans l'art contemporain  
(en collaboration avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille)**

Un premier financement a permis de mettre en évidence l'existence des dégradations des pigments de peintures sur toile réalisées par des artistes contemporains en région PACA. La recherche va maintenant porter sur la vérification des premiers résultats, la caractérisation des mécanismes de dégradation et l'influence des techniques d'application des pigments sur leur conservation.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

- Université de Provence

**DURÉE DU PROJET : 2 ans**

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	35 000 F	35 000 F
2002	Article 90	25 000 F	25 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

---

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU  
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Dégradation thermique des pigments et liants des peintures de chevalet  
(en collaboration avec laboratoire de la police scientifique de Marseille)**

On a observé au cours de divers incendies (ex. Palais du Pharo à Marseille) que les couches picturales des peintures de chevalet se dégradaient dans les espaces qui subissaient des échauffements à des températures relativement élevées (entre 60° et 200 °C), sans qu'il y ait forcément proximité immédiate d'un foyer. Le but de la recherche est de déterminer à partir de quel couple température/ temps on observe des dégradations de la matière picturale. L'objectif final serait de déterminer des recommandations en cas d'incendie ou d'exposition à de fortes chaleur, cas fréquents dans l'inter-région méditerranéenne.

Les résultats obtenus pourront également être appliqués aux possibilité de désinsectisation par la chaleur ainsi que pour le transport en climat chaud et contribuer à une meilleure compréhension de traces sur les œuvres de sinistres anciens.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

- CRMHT Orléans ou Arts et Métiers (Paris)

**DURÉE DU PROJET : 2 ans**

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	60 000 F	60 000 F
2002	Article 90	60 000 F	60 000 F

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL,  
SOUTIEN DE PROGRAMME**

---

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU  
SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Processus de dégradation des pigments à base de plomb : cas du minium et du blanc de  
plomb (en collaboration avec le LRMH)**

Un premier financement a permis de mettre en évidence certaines phases minérales secondaires (ex. litharge, massicot, cérusite, plattnérite) apparaissant lors de la dégradation du minium et la nécessité d'utiliser des techniques de caractérisation fines (Microscopie électronique à transmission 200 KV équipé d'un analyseur en éléments légers) et de quantification (analyses sur lame mince par microsonde de Castaing).

La recherche va maintenant porter sur la vérification des premiers résultats, la caractérisation des mécanismes de dégradation et l'influence des techniques d'application des préparations et des pigments sur leur conservation.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

- CRMC<sup>2</sup>, Marseille
- Laboratoire de minéralogie, Toulouse

**DURÉE DU PROJET : 2 ans**

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

<b>Coût</b>	<b>ch. 56.98 art.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2001</b>	<b>Article 90</b>	<b>85 000 F</b>	<b>85 000 F</b>
<b>2002</b>	<b>Article 90</b>	<b>65 000 F</b>	<b>65 000 F</b>

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATERIEL, SOUTIEN DE PROGRAMME

### CHAPITRE 56.98

**DIRECTION ET SERVICE : DRAC PACA - CICRP**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :**

##### **L'interprétation quantitative des mesures d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe)**

L'objectif de ce projet est d'optimiser la méthode d'étude de l'absorption d'eau (dite à la pipe), méthode non destructive, peu onéreuse et utilisée couramment sur site ou en laboratoire, afin d'aider les maîtres d'œuvre et d'ouvrage dans leur diagnostic avant toute décision de prélèvement par carottage.

Des travaux préliminaires réalisés par le CICRP (en collaboration avec l'Université Paris 7 et le LRMH) sur la mesure d'absorption d'eau sous basse pression ont permis d'évaluer les influences de différents paramètres (structure poreuse du matériau, humidité relative de l'atmosphère ambiante, gravité...) sur les coefficients d'absorption capillaire des matériaux inorganiques mis en œuvre, comme la pierre, les mortiers. Une méthode de modélisation a été mise au point afin de quantifier le processus en trois dimensions à partir des coefficients d'absorption capillaire utilisés sur carottes, en une dimension. Le modèle, qui s'applique à un matériau poreux sain et homogène, a été complexifié afin de pouvoir s'appliquer à des matériaux hydrofugés. Il a été utilisé pour une interprétation quantitative de mesures effectuées *in situ* sur des matériaux traités par des produits hydrofuges ayant vieilli et ayant une efficacité résiduelle amoindrie. Pour la poursuite de ce travail, de nouvelles expériences sont prévues afin de valider des méthodes de quantification pour une gamme étendue de conditions expérimentales. Les mesures de flux d'absorption capillaire seront couplées à des mesures pétrophysiques et à des mesures de résistivités électriques. Ceci permettra d'étudier les propriétés capillaires macroscopiques des matériaux en relation avec les propriétés de l'interface affectée par un produit hydrofuge à différents stades de vieillissement.

#### **CONTRACTANTS OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

- CEREGE, Aix en Provence

#### **DUREE DU PROJET : 2 ANS**

**NB : indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur feuille à part.**

Coût	ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2001	Article 90	20 000 F	20 000 F

## **Annexe sur les équipements scientifiques et techniques du CICRP**

### **1. RADIOGRAPHIE X**

La radiographie par rayons X est une méthode non destructive classiquement utilisée dans l'analyse interne des œuvres d'art

Un appareil de ce type a été acheté à la fin de l'année 2000, par un marché. La tranche ferme du marché concernait le générateur et ses accessoires, le support de l'appareil radiographique ainsi que le support recevant les œuvres.

Il était par ailleurs envisagé (afin d'avoir une numérisation directe des images obtenues et de diminuer les coûts en consommable) de travailler principalement en radioscopie (scintillateur permettant de restituer l'image en direct), ce qui a constitué la tranche conditionnelle de l'appel d'offre.

En effet, la radioscopie rend possible une meilleure gestion des images de radiographie et diminue le coût des consommables. Les tirages ne seront réalisés que dans des cas particuliers (radiographie nécessitant une visualisation fine pour étude poussée, recherche, publication).

Enfin, la numérisation directe des images permet d'envisager l'achat de logiciel de traitement mathématique des images, notamment à des fins de recherche sur les matériaux et leur vieillissement (mesures de contraintes...).

### **2. LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE**

Le laboratoire de microbiologie ne dispose en 2000 d'aucun équipement scientifique. Un technicien de recherche, microbiologiste, sera en poste au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Afin de pouvoir réaliser les analyses, examens, mises en culture indispensables à son travail, du petit matériel (verrerie de laboratoire, milieux de culture, systèmes de prélèvement...) ainsi que des appareillages (balances, plaque chauffante, étuve...) sont nécessaires.

### **3. LABORATOIRE PHOTOGRAPHIQUE**

Le laboratoire de développement et tirage photographiques est constitué d'un matériel de base indispensable aux laboratoires scientifiques œuvrant dans les domaines de la conservation et de la restauration des œuvres d'art.

Les raisons en sont la rapidité de la réponse, les problèmes de coût, la qualité des résultats obtenus.

Au vu du nombre d'œuvres documentées scientifiquement lors de leur restauration, du nombre de prises de vues réalisées ainsi que des coûts de développement et tirage pratiqués par les laboratoires professionnels privés, l'investissement dans l'acquisition de ce type de matériel est rentabilisé en moins de 2 ans.

### **4. VIEILLISSEMENT DES MATERIAUX**

#### **A) Chambre d'essais à brouillard salin**

La situation particulière du CICRP, en région méditerranéenne, et le lieu de ses interventions (régions PACA, Languedoc- Roussillon, Corse) induisent des particularités dans l'approche de la conservation et de la restauration d'œuvres stockées et/ ou exposées en bordure de mer et donc soumises à une atmosphère saline.

Afin de mieux comprendre le rôle des sels dans la dégradation des couches picturales et des supports des œuvres, il est indispensable de reproduire et simuler expérimentalement, en

milieu contrôlé et accéléré, les phénomènes d'altération sur des éprouvettes. C'est pourquoi le laboratoire souhaite acquérir une chambre d'essais à brouillard salin.

#### B) Analyse thermodifférentielle des matériaux (ATD ou DSC)

Le vieillissement des matériaux organiques constitutifs des œuvres d'art anciennes (liants, vernis...) entraîne notamment une modification de leurs propriétés intrinsèques. Ainsi, la température de transition vitreuse peut être abaissée, ce qui se traduit par une fragilité du matériau, conduisant à une altération irréversible de l'œuvre.

La mesure des pics endothermiques et exothermiques au cours du chauffage du matériau analysé et la température de transition vitreuse, doivent être connues, si l'on veut bien appréhender les phénomènes de vieillissement des matériaux constitutifs des œuvres.

Cet appareil sera notamment utilisé dans le cadre des recherches sur les dégradations thermiques des œuvres et permettra d'aborder des problèmes liés aux incendies, au transport, aux traitements de désinsectisation par la chaleur et à une certaine forme de suivi de vieillissement par oxydation.

# **recherche architecturale**

**groupe de programmes n° 7**

# LA POLITIQUE DE RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

## Activités de recherche en 2001

### 1. Actions de recherche et soutien de programmes

Au cours de l'année 2001, les actions de recherche du programme scientifique pluriannuel entreront dans leur dernière phase de réalisation. La période quadriennale se terminera en effet par la procédure, maintenant devenue traditionnelle, d'évaluation et d'habilitation des différentes formations de recherche des écoles d'architecture. Après avis du Comité consultatif de la recherche architecturale (CCRA), la direction de l'Architecture et du Patrimoine avait habilité en 1998 quarante-deux formations de recherche. Les derniers mois de l'année 2001 seront consacrés à la préparation d'une nouvelle séquence quadriennale de recherche institutionnalisée et à l'initiation d'une méthode de travail qui devra notamment dissocier la phase d'évaluation de la phase d'habilitation.

Sur les quarante-deux formations de recherche habilitées en 1998, douze ont été réévaluées à mi-parcours de la période quadriennale. Les expertises qui seront effectuées en fin d'année 2001 à la demande du bureau de la Recherche architecturale et urbaine permettront de confirmer les réserves déjà exprimées, d'écarter les initiatives infructueuses, de faire procéder à des regroupements de compétences scientifiques, de susciter l'émergence de nouvelles dynamiques, ou encore de promouvoir la mise en réseau de certaines orientations thématiques.

### 2. Evolution et renouvellement des thématiques de recherche

Plusieurs types d'évolution doivent être mentionnés, qui prolongent les remarques évoquées lors de la dernière programmation budgétaire.

Les équipes et laboratoires du programme pluriannuel ont tendance à renforcer leurs stratégies de développement et d'organisation transversale. Du point de vue des thématiques de recherche appréhendées, les différentes formations s'orientent davantage vers des partenariats et des échanges nationaux ou internationaux. Les productions de recherche de chaque formation s'ouvrent sur des problématiques voisines, sur des approches parallèles, sur des investigations scientifiques initiées par d'autres projets, cristallisant ainsi le besoin généralisé d'une collaboration entre chercheurs, entre équipes et entre laboratoires.

Les formations de recherche qui ont orienté leurs travaux sur le thème de la ville se sont penchées et se penchent encore sur l'étude des processus de mise en œuvre des projet urbains. Parallèlement à l'étude plus traditionnelle des tissus urbains (qui emprunte les méthodes d'analyse classiques sur la typologie architecturale et la morphologie urbaine), un grand nombre d'initiatives s'attache à étudier plus globalement les mutations rapides de la ville contemporaine. Les investigations en ce domaine sont larges et majoritairement pluridisciplinaires. Sont étudiés notamment les espaces périphériques de la banlieue, les quartiers de restructuration urbaine lourde, les grands ensembles, les situations construites issues d'un urbanisme de dalles, les territoires intermédiaires, les paysages de lotissements pavillonnaires, etc.

S'agissant des travaux de recherche menés sur le thème du paysage, il est encore trop tôt – les premières formations sur le sujet n'ont émergé que récemment – pour pouvoir établir un bilan. Néanmoins, il convient de remarquer que les orientations principales tentent d'appréhender deux axes d'investigations scientifiques : les paysages urbains, entendus sous l'acception la plus large des formes physiques des agglomérations et de l'espace construit ; les échelles territoriales, analysées sous l'angle des systèmes complexes de représentation, de perception et de réflexion propres à la géographie des lieux.

Le sujet de prédilection déjà appréhendé depuis de nombreuses années par les équipes et laboratoires de sciences humaines concerne l'étude des processus de conception du projet architectural et du projet urbain. Mais les chemins empruntés récemment se penchent davantage sur l'analyse des dispositifs complexes qui régissent la division du travail dans les opérations d'aménagement urbain. Ainsi en est-il des travaux consacrés aux multiples acteurs qui, dans le cadre d'initiatives locales d'aménagement de l'espace, s'engagent dans une dynamique collective où se côtoient notamment la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

### **3. Les réseaux scientifiques de la recherche architecturale et urbaine**

La mise en œuvre de la politique des réseaux scientifiques est une orientation qui tend à confirmer le nécessaire regroupement des équipes et laboratoires des écoles d'architecture. Après les premières expériences positives, il s'agira en 2001 d'évaluer la pertinence des différents réseaux scientifiques existants, de promouvoir pour les uns le passage à un stade de structuration institutionnelle plus pérenne, de conserver pour les autres une situation légère de regroupement uniquement basée sur la « couverture thématique ».

### **4. Les relations avec l'enseignement de l'architecture**

L'application de la réforme des écoles doctorales dans l'Enseignement supérieur et la Recherche est l'expression principale des relations entre la recherche architecturale et urbaine et l'enseignement de l'architecture dans les écoles. Cette application concerne évidemment les troisièmes cycles des filières doctorales. Dans le cadre du protocole d'accord qui lie le ministère de la Culture et les deux ministères de l'Education nationale et de la Recherche, la mise en œuvre de cette réforme doit se faire avec précaution et détermination. Mais il s'agira aussi, au cours de l'année 2001, d'entamer une réflexion visant à réunir les éléments d'évaluation des retombées de la recherche architecturale et urbaine dans l'enseignement de l'architecture.

### **5. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine**

La publication des Cahiers de la recherche architecturale et urbaine accompagne la production scientifique issue des écoles d'architecture. Elle rend compte des travaux de recherche menés par les équipes et laboratoires habilités dans le cadre du programme quadriennal de la recherche architecturale et urbaine. Elle a aussi pour mission de s'ouvrir sur le monde scientifique et culturel et d'aller à la rencontre des nouvelles problématiques liées à l'architecture, la ville et les territoires. En cela, elle devra accompagner et se faire l'écho des orientations futures qui seront adoptées par la DAPA pour une redynamisation de la politique de recherche architecturale et urbaine.

### **6. Les perspectives incitatives de la recherche architecturale et urbaine**

Les deux premières orientations qu'il conviendra de définir au cours de l'année 2001 seront articulées avec la mise en œuvre du projet des Grands ateliers de l'Isle d'Abeau. La première aura pour objectif de réactiver le réseau déjà ancien des formations de recherche consacrées aux « Cultures constructives ». La seconde, en partenariat avec la DAP, les universités et les institutions spécialisées, aura pour ambition de créer les conditions d'existence et de développement de recherches scientifiques consacrées aux relations entre art et architecture.

L'année 2001 sera également l'occasion de préparer la mise en place de deux initiatives incitatives. La première devra s'appuyer sur un partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, la DATAR, la Caisse des dépôts et une association d'élus locaux.

Il s'agira de placer les intérêts de la recherche architecturale et urbaine sur le terrain prospectif des nouveaux dispositifs de l'aménagement de l'espace issus des lois dites « Chevènement », « Voynet » et « Gaysot-Besson-Bartolone ». Au centre d'une préoccupation que la recherche architecturale et urbaine doit appréhender, figurent effectivement le présent et l'avenir des enjeux urbains relatifs aux « agglomérations » et à la « ville durable ». La seconde initiative aura pour mission, dans le cadre notamment des relations qu'entretient déjà la DAPA avec les collectivités locales (cf. conventions de ville), de mettre en œuvre des partenariats ponctuels susceptibles de mobiliser la communauté des chercheurs sur un territoire urbain particulier, en amont des processus d'aménagement de l'espace, des procédures d'urbanisme ou des projets urbains. Seront engagées en 2001, avec comme objectif prioritaire la production scientifique des connaissances nécessaires à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre, les réflexions préparatoires qui conduiront à la mise en œuvre de ces appels d'offres locaux.

## **7. Coordination et partenariat de la recherche architecturale et urbaines**

Les orientations de la politique de recherche architecturale et urbaine auront nécessairement à s'insérer dans le dispositif de coordination de la recherche au sein de la DAPA. Elles auront d'autre part à s'inscrire au sein des collaborations déjà anciennes entretenues par la DAPA avec le PUCA et la DIV. Elles devront aussi initier des relations avec l'Action concertée incitative « Ville » du ministère de la Recherche. Elles devront enfin matérialiser, avec l'IFA et la future « Cité de l'architecture et du patrimoine », la coordination des opérations de promotion et de diffusion des connaissances.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacances recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>	<b>1 305 000 F</b>	
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <b>Equipement informatique</b>  <b>Total</b>	<b>4 810 000 F</b> <b>1 190 000 F</b> <b>900 000 F</b> <b>6 900 000 F</b>	<b>4 810 000 F</b> <b>1 190 000 F</b> <b>900 000 F</b> <b>6 900 000 F</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>31.03/61</b>	<b>100 000 F</b>	– prime à l'encadrement doctoral
	<b>36.60/58</b>	<b>2 150 000 F</b>	– fonctionnement complémentaire de la recherche
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRES 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 1 305 000**  
(crédits non déconcentrés)

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des dépenses de fonctionnement</b>
<b>304 000 F</b>	Edition et diffusion de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>
<b>636 000 F</b>	Raccordement des formations de recherche des écoles d'architecture au réseau Internet
<b>365 000 F</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- dépense de fonctionnement courant</li><li>- expertises évaluation/habilitation pluriannuel 2002/2005</li><li>- expertises de manuscrits</li><li>- conception graphique, réalisation et mise en page de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i></li><li>- traduction d'articles</li></ul>

**Autres crédits de fonctionnement : 2 150 000 (chap.36.60/58)**

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :**

<b>Répartition des vacations</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>

**Autres crédits de vacations : (à titre indicatif)**

# **RECHERCHE ARCHITECTURALE**

---

## **SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- Soutien de programmes des équipes et laboratoires de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 1998/2001.
- Les subventions aux UMR 694 (MAP) et UMR 1563 (ambiances architecturales) seront versées au CNRS avec les autres subventions inscrites dans l'avenant 2001 à l'accord cadre.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Institut Français d'Architecture  
divers éditeurs

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>4.810.000 F</b>	<b>4.810. 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Equipement informatique des formations de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 1998/2001

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2001</b>		<b>900 000 F</b>	<b>900 000 F</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98/70**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

SERVICE : Bureau de la recherche architecturale et urbaine

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- Valorisation de la recherche : aides à l'édition d'ouvrages scientifiques et pédagogiques ; financement de cédéroms (à partir des textes de recherche menés par les formations de recherche des écoles d'architecture) ; financement de colloques et séminaires scientifiques, rencontres... ; financement des réseaux de la recherche architecturale et urbaine
- Actions de valorisation de la recherche architecturale et archives d'architecture du XXe siècle

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Institut Français d'Architecture  
Divers éditeurs

**DUREE DU PROJET :**

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2001		1 190 000 F	1 190 000 F

**LISTE DES ABREVIATIONS**

AE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
A	: association pour les fouilles archéologiques nationales
	: autorisation de programme
B	: budget civil de recherche et développement
BN)	: bibliothèque nationale de France
	: bibliothèque publique d'information
	: commissariat à l'énergie atomique
	: centre d'études supérieures de la Renaissance
	: comité français d'histoire de l'art
P	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
V	: centre de musique baroque de Versailles
	: conseil ministériel de la recherche
C-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
	: centre national de la cinématographie
	: centre national du livre
HS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
	: centre national de préhistoire
A	: conseil national de la recherche archéologique
	: centre national de la recherche scientifique
MDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
	: crédit de paiement
RG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
IF	: centre de recherche et de restauration des musées de France
	: cité des sciences et de l'industrie
	: direction des archives de France
	: direction de l'administration générale
	: délégation aux arts plastiques
	: direction de l'architecture et du patrimoine
	: délégation au développement et à l'action territoriale
	: département des études et de la prospective
	: direction du livre et de la lecture
TS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
	: direction des musées de France
	: dépenses ordinaires
C	: direction régionale des affaires culturelles
	: formation de recherche en évolution
	: institut mémoire de l'édition contemporaine
A	: institut national de recherche en informatique et automatique
	: institut national polytechnique de Grenoble
M	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
F	: institut de recherche sur le patrimoine musical en France
	: ingénieurs, techniciens administratifs
	: laboratoire d'acoustique musicale
	: loi de finances initiale
F	: laboratoire de recherche des musées de France
H	: laboratoire de recherche des monuments historiques
	: musée des arts et des civilisations
	: musée des antiquités nationales
	: ministère de la culture et de la communication
	: ministère de l'environnement
	: ministère de l'éducation nationale
	: musée du Louvre
TP	: musée national des arts et traditions populaires
N	: muséum national d'histoire naturelle
	: mission du patrimoine ethnologique
	: mission de la recherche et de la technologie
	: fondation maison des sciences de l'homme
	: Resource Description Framework
	: répertoire international des sources musicales
	: sciences chimiques (CNRS)
	: sous-direction de l'archéologie
I	: sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
	: soutien de programme
	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
	: unité mixte de recherche (CNRS)
	: unité mixte de service (CNRS)
	: unité propre de recherche (CNRS)

	: unité de recherche associée (CNRS)
	: eXtensible Markup Language